Rassemblement des souscripteurs AADL à Tizi Ouzou

Page 5

ILS ONT TENU HIER LEUR CONSEIL NATIONAL

Les paramédicaux reconduisent leur grève

Page 2

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5986 - DIMANCHE 21 JANVIER 2018
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

HANDBALL : CAN-2018

Les Verts veulent bousculer les Aigles de Carthage

Page 4

Contrairement à d'autres pays méditerranéens

L'ALGÉRIE N'EST PAS COMPENSÉE

FINANCIÈREMENT POUR GÉRER LES MIGRATIONS

Les questions sécuritaires ont pris la part du lion au débat animant les tables rondes organisées hier à Alger, dans le cadre de la 7e réunion des Parlements du groupe de dialogue 5+5 de l'ouest de la Méditerranée. L'Algérie se bat toute seule et ne bénéficie d'aucune aide financière face au flux migratoire, contrairement à d'autres pays, à l'instar de la Turquie qui a demandé à l'Union européenne cinq milliards d'euros pour la prise en charge des migrants clandestins. *Page 4*



DR

PÉNIBILITÉ ET NUISANCES DANS LE MONDE DU TRAVAIL

HASBELLAOUI ET ZEMALI INSTALLENT UNE COMMISSION INTERMINISTÉRIELLE

Page 2

OUYAHIA ÉTAIT HIER FACE À LA PRESSE

«JE NE SERAI PAS CANDIDAT CONTRE BOUTEFLIKA EN 2019»

Nullement décontenancé par les attaques ou affaibli politiquement, comme semblent le suggérer certains, Ahmed Ouyahia paru au contraire plus offensif que jamais.

Page 3



DR

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO



ILS ONT TENU HIER LEUR CONSEIL NATIONAL

Les paramédicaux reconduisent leur grève cyclique

LA SORTIE de crise ne semble pas être pour demain. Les paramédicaux ont en effet décidé de reconduire leur grève cyclique. Une décision prise par le conseil national du Syndicat algérien des paramédicaux, tenue hier à Alger.

La dernière rencontre qui a regroupé le Syndicat algérien des paramédicaux (SAP) et le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière n'a rien apporté de nouveau. Contacté par nos soins, le président du SAP a exprimé son mécontentement suite à cette rencontre qui, selon lui, « n'a pas apporté de nouveau concernant les préoccupations de la corporation paramédicale ». « Cette réunion s'est soldée par un protocole d'accord mais tout reste au stade des promesses », se désole le président du SAP. De ce fait, le conseil national, réuni hier, a pris la décision de reconduire la grève jusqu'à obtenir gain de cause. Rappelons, en outre, que cette entité syndicale revendique «la classification des paramédicaux, des sages-femmes, AMAR et des biologistes dans les catégories des métiers pénibles, lancés à grande pompe par le ministre de tutelle à travers les différents médias». Ces revendications concernent également l'attribution des primes d'encadrement et de qualification, ainsi que la nomination des paramédicaux, sages-femmes, AMAR et biologistes à des postes de responsabilités ayant un rapport avec leurs activités». Le SAP appelle également la tutelle à promouvoir la progression des carrières des IDE et aides-soignants dans le statut. Il demande aussi la régularisation des paramédicaux licenciés en science infirmières diplômées de l'université, ainsi que les promotions sorties des instituts supérieurs paramédicaux. Pour ce qui est de la formation, ce syndicat met en garde contre toute remise en cause du système LMD encadrant la formation du paramédical «qui est un acquis scellé et non négociable arraché au prix de sacrifices».

Rappelons que dans un communiqué rendu public hier les paramédicaux regrettent que le ministère de tutelle n'ait pas pris contacte avec leurs représentants avant la tenue de la réunion d'aujourd'hui afin d'annoncer les mesures prises en réponse à leurs revendications, et ce, conformément à une clause du procès-verbal signé jeudi entre le SAP, la direction générale de la fonction publique et le ministère de la santé et de la population.

"De ce fait, le conseil national regrette encore une fois la non prise en charge des revendications des paramédicaux", écrit le SAP qui "se voit contraint de poursuivre la grève nationale selon le préavis de trois jours, à savoir, tous les lundi, mardi et mercredi de chaque semaine".

Lynda Louifi

PÉNIBILITÉ ET NUISANCES DANS LE MONDE DU TRAVAIL

Hasbellaoui et Zemali installent une commission interministérielle

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali, a procédé hier, au siège de son ministère, à l'installation officielle de la commission chargée, entre autres, de proposer la liste des postes de travail présentant une haute pénibilité.





LA COMMISSION devra plancher aussi sur la durée minimale passée dans ces postes, ainsi que les âges minima de la pension de retraite y afférente. La cérémonie d'installation de cette commission a eu lieu en présence du ministre de la Santé et de la Réforme hospitalière. La commission aura pour mission de préparer une liste de postes de haute pénibilité, accompagnée des critères ouvrant droit à l'abattement de l'âge de la retraite. «Cette commission est chargée de mener des travaux techniques et scientifiques, d'où l'importance de lui laisser le temps nécessaire.» «Il est plus judicieux d'aller doucement, pour éviter les lacunes et les vides juridiques qui peuvent survenir dans l'élaboration des lois», a souligné le ministre. «La pénibilité de la fonction ne se résume pas uniquement aux efforts physiques, mais aussi aux efforts d'ordre moral, avec tout ce que la personne consent comme effort et concentration pour une création intellectuelle, à l'exemple de l'écrivain, du journaliste… », a-t-il ajouté. «Ce point sera pris en charge par la commission qui a, à elle seule, les prérogatives de déterminer la pénibilité d'un travail», a insisté le ministre. Il est revenu sur la composition de cette instance d'experts intersectoriels qui sera formée de représentants du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale et d'institutions sous sa tutelle, de représentants du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, de la direction générale de la Fonction publique et de la réforme administrative, de l'Office national des statistiques, à côté de trois professeurs responsables de services hospitalo-universitaires, spécialisés dans la médecine du travail, et d'experts en la matière qui seront désignés en cas de besoin. Interpellé sur l'intégration des partenaires sociaux dans la formation de cette commission, le premier responsable du secteur du Travail a mentionné le rôle consultatif de ces partenaires qui seront saisis pour d'éventuelles propositions. M. Zemali a par ailleurs rappelé le fait que cette mesure est venue pour compléter la loi n° 16-15 relative à la retraite, entrée en vigueur en 2017. Sur ce sujet, l'intervenant a mis l'accent sur l'exceptionnalité de la retraite anticipée et de la retraite sans condition d'âge, une disposition qui a affecté négativement l'équilibre financier de la Caisse des retraites. Actuellement, plus d'un million de personnes sur 3,2 millions de retraités bénéficient de la retraite anticipée, dont l'impact financier est de 450 milliards de DA. «Il est impératif de revenir à la normale et de faire de l'âge de 60 ans l'âge légal de départ à la retraite, et ce, en application de la loi relative à la retraite », a indiqué le ministre.

A cette occasion, Zemali n'a pas omis d'évoquer les efforts consentis par les autorités pour veiller à la préservation des acquis sociaux. Pour cela, « une aide financière estimée à 500 milliards de DA est attribuée pour atteindre l'équilibre financier de la Caisse de sécurité sociale, qui est causé, entre autres, par l'augmentation des départ à la retraite ». A noter que la Caisse nationale de sécurité sociale couvre plus de 39 millions d'Algériens, soit la quasi-totalité de la population.

Lilia Aït Akli

EN RAISON DES NÉGLIGENCES DE RESPONSABLES COMMUNAUX

Plus de 1 800 établissements scolaires sans chauffage

LA LIGUE algérienne pour la défense des droits de l'homme (LADDH) dénonce les conditions peu reluisantes que vivent des milliers d'élèves dans des écoles dépourvues de chauffage. Une réalité qui interpelle surtout les collectivités locales, notamment les nouveaux élus des APC concernées, dont la plupart se situe dans des zones enclavées, montagneuses ou steppiques. Ces derniers doivent prêter une attention particulière à cette situation en y mettant tous les moyens et en mobilisant toutes les volontés pour permettre aux élèves de passer un hiver dans des conditions acceptables.

La LADDH déplore en effet, par la voix de son secrétaire national chargé des dossiers spécialisés, Houari Kaddour, le fait que la majorité des établissements scolaires des différentes wilayas du pays ne disposent pas de chauffage et confirme que les écoliers « grelottent » en plein hiver dans des classes glaciales qui ne sont pas équipées de chauffage. « Cette situation est encore plus préoccupante dans les écoles primaires et les CEM, et à un degré moindre dans les lycées. Malheureusement, l'Algérie n'a pas pu encore régler le problème du chauffage dans nos écoles », regrette Houari Kaddour dans un communiqué rendu public hier. D'après les syndicats de l'éducation nationale, plus de 1 800 établissements scolaires en Algérie sont dépourvus de chauffage, ajoute l'organisation, qui estime que cette situation influe « négativement » sur la scolarité des élèves ainsi que sur leur santé. Une situation jugée « catastrophique» dans nos écoles et salles de classe, notamment dans les zones isolées où plusieurs écoles se trouvent fermées en hiver à cause de l'absence de chauffage. Le problème est dû à «la négligence et l'atermoiement » dont font preuve certains directeurs d'établissements éducatifs et certains responsables communaux pour résoudre ce problème, alors que l'Etat a mobilisé d'énormes moyens financiers dans le cadre amélioration les conditions de scolarisation. Cette situation durant depuis le début de la saison, la LADDH affirme que les parents ne « cessent » d'attirer l'attention des concernés en interpellant les responsables sur le vécu particulièrement « pénible » des écoliers. Avec la vague de froid qui sévit actuellement ces derniers jours, il est impossible de suivre les cours dans des salles qui ressemblent plus à des « chambres froides ».

« Des écoles et des salles de classe se trouvent dans un état lamentable avec des portes fracassées, des fenêtres aux carreaux brisés, des infiltrations d'eau de pluie à tout bout de champ et des prises électriques dénudées», souligne la LADDH qui s'interroge sur la destinée des sommes colossales consacrées par l'Etat pour régler le problème du chauffage dans les écoles. En effet, ce sont quelque 72 milliards de DA qui ont été débloqués durant les huit dernières années, et ce uniquement. L'organisation souhaite une intervention « rapide » des autorités centrales et locales habilitées à régler ce problème.

Lynda Louifi

OUYAHIA ÉTAIT HIER FACE À LA PRESSE

«Je ne serai pas candidat contre Bouteflika en 2019»



Nullement décontenancé par les attaques ou affaibli politiquement comme semblent le suggérer certains, Ahmed Ouyahia est paru au contraire plus offensif que jamais.

Soupçonné de rouler pour lui-même et de se préparer secrètement pour l'échéance présidentielle de 2019, Ahmed Ouyahia a tenté vainement d'éteindre le feu qui couvait depuis quelques jours en indiquant, lors de la conférence de presse ayant sanctionné les travaux du conseil national du RND, qu'il «ne se présentera jamais contre le président Bouteflika, si celui-ci décide de briguer un cinquième mandat». Le SG du RND ajouté que «si le Président veut aller à un 5e mandat, il est définitivement établi que je serai à ses côtés, car je suis convaincu qu'il a fait un bon travail pour le pays. Par considération personnelle, je suis un homme qui a une certaine valeur et d'avoir eu le privilège d'être aux côtés du président Bouteflika dans la sphère politique, d'avoir fait partie de ses équipes plusieurs fois et d'avoir été le plus proche de ses collaborateurs dans l'Exécutif pour la troisième fois», a-t-il soutenu.

Cette conférence de presse du chef du RND était attendue de pied ferme par la presse nationale, notamment sur l'épineuse question de la charte de partenariat privé-public signée lors de la dernière tripartite (PPP) ainsi que ses derniers développements intervenus à la suite de l'instruction présidentielle qui conditionne toute signature d'un partenariat ou de privatisation partielle des entreprises publiques à la seule validation du chef de l'Etat. De prime abord, Ouyahia a commencé par remettre les pendules à l'heure : «La Charte de partenariat sociétaire privé-public, signée récemment par le gouvernement, le patronat et l'UGTA, constituait un document référentiel qui requérait une loi», explique-t-il, ajoutant que «l'Etat est régi par des lois». Sur ce point précis, Ouyahia, et tout en relevant que la charte de partenariat a été posée avant 2016, a souligné qu'«elle passe par des conditions strictes» soutenant que le président de la République «décidera de toute ouverture du capital d'une entreprise». Pour appuyer ses dires, leSG du RND a souligné que «certains, sur la scène politique, ont créé un conflit sans aucun contenu politique» en allusion à Djamel Ould Abbès qui en a d'ailleurs pris pour son grade : «Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a donné instruction de subordonner tout partenariat à son accord», a expliqué Ouyahia, précisant que le «Président a tranché, ainsi, sur cette question», voulant dire par là qu'il l'a au contraire réconforté. Selon Ouyahia, les grandes entreprises comme Sonatrach, Sider El Hadjar ou Sonelgaz «ne seront pas concernées. Pour autant, il a défendu le PPP, arguant que «l'Etat ne peut pas continuer à gérer les usines, il doit maintenir ses efforts vers les services régaliens comme la santé et l'éducation des citoyens». Et pour dire que la privatisation est une option lourde, il ajoute que la gestion socialiste des entreprise (GSE) «n'est pas une constante de l'Algérie». Ahmed Ouyahia s'est ensuite épanché sur le contenu de la charte partenariat public-privé, expliquant trois points qu'il juge essentiels. Il a notamment rappelé que la première loi relative à la privatisation est intervenue en 1995. Il a également assuré que la privatisation en Algérie «n'attire pas beaucoup d'investisseurs» vu les conditions imposées par la loi. Ouyahia a estimé que le partenariat public-privé «va donc se poursuivre» : «Laissez les choses marcher, c'est dans l'intérêt de l'économie du pays. Certaines entreprises (publiques) sont fermées», a-t-il insisté.

S'agissant des privatisations, le SG du RND a fait valoir l'autorité du président Bouteflika qui «serait favorable à ces privatisations à la condition expresse qu'elles soient rigoureusement encadrées». Pour appuyer ces dires, il a tenu à rappeler que «l'ère du socialisme est terminée. Il n'y a plus de charte nationale et plus de socialisme, c'est une réalité historique. «Vous dites non par principe. Mais quelle est l'alternative ?», s'est-il interrogé.

Ahmed Ouyahia s'est défendu de l'existence d'une lutte féroce au sein du pouvoir. Selon lui, il n'existe pas une lutte de clans au sein du pouvoir, assurant qu'au sein de l'appareil de l'Exécutif «il n'y en a pas et il ne peut y en avoir, car cet appareil a un chef. Vous m'avez posé une question sur la présence de clans au sein du pouvoir, je vous répondrai en tant que système», a précisé Ouyahia. Commentant la question d'un journaliste selon laquelle il aurait été rappelé à l'ordre par le président de la République, Ouyahia a fait observer que «le Président n'a pas besoin de me rappeler l'ordre. Il m'a nommé et peut me démettre. C'est cela le fonctionnement d'une République et d'un régime semi-présidentiel.

Ouyahia a confirmé avoir présenté des excuses officielles aux Saoudiens à la suite du déploiement d'un tifo lors d'un match de football à Ain M'lila : «J'ai présenté les excuses officielles de l'Algérie par respect et aussi par correction», dit-il. Il n'a pas manqué d'égratigner au passage le Maroc, qui inonde la marché algérien de drogues à partir des frontières : «Le monde n'a pas besoin que le SG du RND lui dise où se trouve le haschisch en Afrique du Nord ; il ne nous vient pas d'Afghanistan, qui est trop loin de nous ! Si ça ne tenait qu'à moi, j'instaurerais la peine de mort pour les trafiquants de drogue, pas ceux qui la vendent au gramme mais ceux qui la font entrer par quintaux», a-t-il affirmé. Réagissant aux attaques de Chakib Khelil, l'ancien ministre de l'Energie contre sa gouvernance à la tête du gouvernement, Ouyahia a affirmé, une première fois que «le citoyen Chakib Khelil était responsable de ses propos» avant de le tancer vertement ensuite : «Chakib Khelil n'est pas reconnaissant car je l'avais défendu comme personne ne l'avait fait», a-t-il déploré. Ouyahia a annoncé la révision de la liste des opérateurs autorisés à créer des usines de montage de véhicules en Algérie. Il a précisé que le ministère de l'Industrie était en train de travailler sur le dossier.

Hocine Adryen

LORS D'UN MEETING À MÉDÉA

Les nouvelles propositions économiques d'Amar Ghoul

LE PRÉSIDENT de Tajamoue Amel El-Djazair (Taj), Amar Ghoul, a proposé hier à Médéa d'injecter la moitié du montant actuel des transferts sociaux dans le fonds d'investissement et de développement, dans le but de "doper" l'investissement productif et d'encourager la création d'emplois.

«Nous estimons au sein du parti Taj que 50% du montant global des transferts sociaux, qui se situe aux alentours de 1 700 milliards de DA, peuvent suffire à prendre en charge les besoins des couches sociales défavorisées et celles au revenu moyen, et qu'il serait judicieux de consacrer l'autre moitié à développer l'investissement productif et au financement des secteurs d'activités stratégiques susceptibles de créer de l'emploi et de la richesse», a indiqué Ghoul, lors d'une rencontre avec les élus du parti.

«Il ne s'agit pas d'une remise en cause du principe de préservation des acquis sociaux, prôné et défendu par l'Etat, mais d'une démarche destinée à protéger ces catégories, à travers une meilleure gestion des fonds qui leur sont consacrés, et à rationaliser ces dépenses de façon qu'elle puissent parvenir à ceux qui sont réellement dans le besoin», a fait observer le président de TAJ.

L'argent ainsi récupéré ira renflouer, selon Ghoul, le Fonds d'investissement et de développement, d'où les pouvoirs publics peuvent puiser pour financer des projets d'investissement et faire marcher l'outil de production national.

Ghoul a suggéré, dans ce contexte, l'élaboration d'un fichier social des catégories qui devront bénéficier de ce soutien de l'Etat, qui pourrait être perçu sous forme d'allocation ou d'aide directe, et concernerait exclusivement l'aide à l'accession au logement, le transport, l'éducation et certains produits de large consommation, a-t-il indiqué.

Il a lancé, par ailleurs, un appel pour l'accélération des réformes en matière d'administration territoriale, à travers la révision et la promulgation des nouveaux codes communal et de wilaya, de manière à doter les assemblés élues de prérogatives à même de leur permettre de jouer pleinement leur rôle dans la dynamique de développement local et à consolider les acquis actuels du pays, a-t-il affirmé.

«Nous espérons que ces réformes aboutiront le plutôt possible et parviendront à garantir un équilibre entre le pouvoir de l'Administration et celui des assemblées élues, de contribuer, surtout, à renforcer la relation entre ces deux instances au profit des intérêts des citoyens», a-t-il conclu.

M .D



L'EUROSTAT INTERPELLÉ SUR LA CARTE GÉOGRAPHIQUE DU SAHARA OCCIDENTAL

Des eurodéputés dénoncent et demandent des clarifications

LES DÉPUTÉS européens Bodil Valero et Florent Marcellesi ont exhorté l'Office européen des statistiques (Eurostat) à corriger sur sa base de données sur le commerce intra et extracommunautaire (Comext) une carte géographique mondiale qui limite les frontières du Sahara occidental aux territoires libérés par le Front Polisario.
Sur cette base de données (Comext), on trouve également une carte du Maroc qui présente d'un seul tenant un territoire allant du nord de ce pays au sud du Sahara occidental, relégué au rang de province du sud marocain.
"Nous vous écrivons à propos d'une représentation en ligne erronée du Maroc (...) et nous espérons que vous prendrez des mesures correctives urgentes", ont-ils écrit dans une lettre adressée à la direction générale d'Eurostat qui relève de la Commission européenne.
Les eurodéputés ont souligné que le Sahara occidental englobe également les territoires à l'Ouest, occupés par le Maroc, conformément à la description retenue par l'organisation des Nations unies lorsqu'elle a inscrit le Sahara occidental sur sa liste de territoires non autonomes.
Bodil Valero et Florent Marcellesi ont tenu, à ce titre, à rappeler que ni l'UE et ses Etats membres, ni aucun autre pays dans le monde n'a reconnu la prétendue souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental.
Pour ces eurodéputés, la carte géographique sur le site Eurostat "n'est pas conforme" à l'arrêt de la Cour européenne de justice (CJUE) du 21 décembre 2016 qui a conclu que le Sahara occidental et le Maroc sont deux territoires "séparés et distincts" et que les accords d'association et de libéralisation UE-Maroc ne s'appliquent pas au Sahara occidental.
Ils ont rappelé, à ce propos, que la Commissaire européenne en charge du Commerce, Cecilia Malmstrom a reconnu dans une correspondance adressée au président de la commission INTA du Parlement européen qui sollicitait des données statistiques sur les échanges de l'UE avec le Sahara occidental, que les produits importés dans l'UE du Sahara Occidental avant l'arrêt de la CJUE sont entrés dans le marché communautaire sous le code ISO MA, bénéficiant ainsi des tarifs préférentiels prévus dans l'accord d'association UE-Maroc.
Conséquence de l'étiquetage frauduleux des produits du Sahara occidental, "les statistiques collectées par les Etats membres de l'UE et compilées par Eurostat ont sous-estimé le volume des échanges commerciaux entre l'UE et le Sahara occidental", ont soutenu les eurodéputés.
Suite à l'arrêt de la CJUE, ont-ils poursuivi, tous les produits originaires du Sahara occidental doivent donc porter le code ISO EH à leur entrée sur le marché communautaire européen.

H.B.

RÉUNION DES PARLEMENTS MEMBRES DU GROUPE DE DIALOGUE 5+5

L'Algérie refuse de porter seule le flux migratoire

Les questions sécuritaires ont pris la part du lion au débat animant les tables rondes organisées hier à Alger, dans le cadre de la 7e réunion des Parlements du groupe de dialogue 5+5 de l'ouest de la Méditerranée. La majorité des membres participants s'accordent sur le fait que la sécurité et la paix constituent le socle du développement économique durable pour les pays des deux rives de la méditerranée.



LE VICE-PRÉSIDENT de l'assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM), l'Algérien Tahar Kellil, membre du Conseil de la nation, a indiqué que cette rencontre parlementaire qui se tient en parallèle avec celle des ministres des Affaires étrangères est devenue une tradition. Elle entre dans le cadre de la diplomatie parlementaire qui vient en appoint à la diplomatie officielle des pays membres de ce groupe de dialogue 5+5. Kellil a relevé qu'il sera évoqué les différents problèmes que connaît la région du bassin méditerranéen, entre autres le phénomène du terrorisme, l'extrémisme violent, l'immigration clandestine, et autres questions économiques. Dans le même ordre d'idées, le vice-président de l'APM a souligné qu'il ne suffit pas de soulever les problèmes, mais qu'iil est impératif d'y trouver des solutions définitives. Ce cadre de coopération, liant les Etats composant ce groupe permettra, a-t-il estimé, de prendre les décisions appropriées relatives au flux migratoire. Il s'agit de le traiter à tous les niveaux, c'est-à-dire dans les pays d'origine des migrants, les pays d'accueil, ainsi que les pays de transition. Cette vision, tendra, à sons sens, à éradiquer ce phénomène, à partager la responsabilité de sa prise en charge entre les pays concernés, mais aussi à régler les conflits régionaux et contribuer au développement économique de ces pays. Pour sa part, Abdelmadjid Dennouni, député à l'Assemblée populaire nationale et membre de la commission des Finances et du Budget, a qualifié cette réunion de « très importante » pour l'Algérie, qui est une puissance dans la région méditerranéenne. Et de poursuivre : « C'est un espace de concertation à travers lequel le Parlement algérien, avec ses deux chambres, exprime son point de vue, notamment l'APN qui est censée représenter la population algérienne et prendre en charge ses préoccupations.»

« L'Algérie n'est pas compensée financièrement pour gérer les migrations »

Dennouni a fait savoir que l'Algérie consent des efforts monumentaux, «se bat toute seule et ne bénéficie d'aucune aide financière » face au flux migratoire, contrairement à d'autres pays à l'instar de la Turquie, qui a demandé à l'Union européenne cinq milliards d'euros pour la prise en charge des migrants clandestins. « C'est partant de cette logique que nous demandons aux Etats de la rive Nord de la Méditerranée un soutien, ne serait, ce que moral», a-t-il soutenu. Dennouni a insisté sur la nécessité d'élaborer un « véritable plan Marshall » pour aider la région du Sahel à recouvrer sa sécurité et mettre en place un programme de développement économique pour améliorer les conditions socio-économiques des populations locales. Outre les dossiers sécuritaire et économique, le président de l'APM, Pedro Roque, a déclaré de son côté que la question climatique est incontournable et figure aussi à l'ordre de jour de ce forum. Le changement climatique et ses effets dépassent les frontières géographiques, et ses dégâts continuent de se répercuter sur l'économie des pays, d'où l'importance d'en faire une priorité, a t-il précisé.
Ce forum de haut niveau ayant pour thème « Méditerranée occidentale : Promouvoir un développement économique et social inclusif, partagé et durable face aux défis communs dans la région », réunit les cinq pays de la rive Nord de la Méditerranée, soit le Portugal, l'Espagne, l'Italie, Malte, et la France, et leurs homologues de la rive Sud soit l'Algérie, la Tunisie, la Mauritanie la Libye et le Maroc. La rencontre d'hier se solde par un ensemble de recommandations qui seront présentées aujourd'hui lors de la réunion des ministres des Affaires étrangères dans le même cadre. De par son importance le rendez-vous d'aujourd'hui, perçu par les observateurs comme « mutuellement bénéfique», devrait sceller encore l'agenda maghrébin, dans la mesure où les ministres des Affaires étrangères des 5+5 auront à se rencontrer aujourd'hui à Alger. Mais il semble que la partie marocaine a préféré dépêcher « une simple délégation » de son MAE, en lieu et place de son chef de la diplomatie. Ce qui est perçu comme une position tendant à fragiliser encore davantage l'Union du Maghreb arabe.

Aziza Mehdid

LE CHEF DE LA DIPLOMATIE NIGERIANE EN VISITE A ALGER

Vers une nouvelle impulsion des relations bilatérales

LE PREMIER ministre, Ahmed Ouyahia, a reçu hier le ministre des Affaires étrangères de la République fédérale du Nigeria, Geoffrey Onyeama, qui effectue une visite de travail de trois jours en Algérie.
Cette visite, qui rentre dans le cadre du renforcement des relations stratégiques entre l'Algérie et le Nigeria, est l'occasion de faire le point sur la coopération multiforme. Elle permettra d'examiner les voies et moyens de donner une nouvelle impulsion aux relations fortes et denses telles que définies par les chefs d'Etat algérien et nigérian, notamment à travers la tenue de la 4e session de la Haute Commission bilatérale de coopération (HCBC).
A arrivée avant-hier à l'aéroport international d'Alger Houari-Boumediene, Geoffrey Onyeama a mis l'accent sur le rôle important que jouent l'Algérie et le Nigeria dans les développements réalisés en Afrique. Il a noté, par la même occasion, l'importance que revêt Le chef de la diplomatie nigériane en visite à Alger
Vers une nouvelle impulsion des relations bilatéralesla concertation entre les deux pays afin de pousser l'Afrique vers le haut dans le cadre de l'Union africaine, formulant le vœu de maintenir ce processus, notamment au vu de tous les défis qu'affronte l'Afrique en ce moment. Le ministre nigérian a fait état de la volonté de son pays de renforcer la coopération avec l'Algérie, estimant que les deux Etats, qui sont de grands pays d'Afrique, ont beaucoup à faire dans les secteurs économique, culturel et social. Il a relevé que le Nigeria «souhaite, dès cette visite, préparer quelques accords» de coopération avec l'Algérie. Les deux pays devraient également échanger leurs points de vue sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment sur la situation dans le Sahel, la



lutte contre le terrorisme et le crime organisé qui minent cette région.

Samir Mouloud

MÉDÉA

La leishmaniose : 65 cas enregistrés en 2017

La leishmaniose s'est encore étendue en 2017, touchant la commune de Ouled Maâref, située sur la bande steppique de la wilaya et qui jusqu'ici était épargnée, avec 38 cas de leishmaniose cutanée enregistrés, selon un décompte des services de la direction de la santé et de la population de la wilaya de Médéa.



Causée par la piqûre d'un moustique appelé phlébotome ou clou de Biskra, la leishmaniose cutanée a fait 65 cas en 2017, localisés dans les zones steppiques des Hauts-Plateaux de la wilaya où la pratique de l'élevage ovin est la plus répandue.
La prolifération du moustique dans la localité de Ouled Messaoud relevant de la commune de Ouled Maâref est imputée par les habitants à l'existence de mares d'eau stagnante provenant des fuites d'un réservoir de construction récente.
Un citoyen suggérera que le trop-plein du réservoir soit drainé plus loin et déversé dans l'oued, au lieu de laisser l'eau couler à l'air libre et former des mares stagnantes devenues des foyers de prolifération du phlébotome.
Dès l'apparition des premiers cas avérés de la maladie, des équipes sanitaires ont été dépêchées sur les lieux où elles procèdent à la vaccination systématique de la population contre la maladie, a-t-on fait savoir.
«Des équipes sanitaires font des sorties quotidiennes pour vacciner la population des zones touchées par la maladie, en prenant en charge et en traitant les personnes contaminées.»On indique par ailleurs que la leishmaniose cutanée continue de sévir dans 17 communes, toutes situées dans la partie sud de la wilaya, où l'incidence de la maladie a beaucoup diminué après avoir été endémique en 2005 avec un pic de plus de 1 800 cas.
Il faut savoir que la leishmaniose cutanée est provoquée par la piqûre du phlébotome femelle, un hématophage qui laisse des cicatrices indélébiles sur les parties découvertes du sujet atteint.
La prolifération du vecteur femelle de la leishmaniose cutanée, dont le chien et les rongeurs sont les principaux réservoirs, est aussi favorisée par l'existence de certains facteurs liés à l'absence d'hygiène du milieu, à l'importance de l'élevage et du cheptel et à la proximité des terriers des rongeurs.La lutte contre le vecteur nécessite aussi des actions en amont par l'organisation de campagnes de démoustication, ainsi que l'épandage et le traitement chimique du biotope du moustique.
Mais pas seulement, l'abattage des chiens errants, du ressort des services municipaux, doit figurer dans les priorités des bureaux d'hygiène pour arriver à réduire davantage la prévalence de la maladie.
Car la leishmaniose cutanée laisse des séquelles qui peuvent marquer à jamais la victime et porter préjudice à son esthétique du fait des cicatrices indélébiles qu'elle provoque.On rapportera que des jeunes filles n'ont pu recevoir de demande en mariage ou ont même été abandonnées par leurs prétendants après avoir été piquées au visage par l'insecte.

N. B.

TIZI OUZOU

Rassemblement des souscripteurs AADL 2013

SUR appel de leur Coordination nationale, dans laquelle se reconnaissent 17 wilayas du pays, les souscripteurs de l'AADL 2 (2013) de la wilaya de Tizi Ouzou, à l'instar de ceux des 16 autres wilayas du pays, ont tenu, hier dans la matinée, un rassemblement devant la place de l'ex-Mairie pour exiger des pouvoirs publics une réponse claire à leur doléance, à savoir la rencontre avec le ministre de l'Habitat, Abdelwahid Temmar, pour discuter de ce qu'il en est de leurs logements AADL. Sur les lieux du rassemblement, la présidente de l'Association des souscripteurs AADL 2 de la wilaya de Tizi Ouzou, Saliha Djouahar, a indiqué que le ministre de tutelle a été saisi par la Coordination nationale des souscripteurs à trois reprises par le biais de correspondances, pour une discussion en tête à tête sur la situation des souscripteurs, mais celui-ci n'a pas daigné répondre ou seulement porter «un intérêt à notre situation, pourtant des plus désespérantes. » Notre interlocutrice a relevé également que tout porte à croire laisse à penser que les souscripteurs AADL 2 ne vont avoir d'autre choix que d'aller vers la tenue de la 4e réunion La date et la wilaya qui devra abriter tenue de la rencontre seront choisies dans un proche avenir. La première réunion, selon Saliha Djouahar, a été tenue au cours de l'année 2016 à Oued Souf. La deuxième a été à Tébessa le 28 octobre 2017 et la troisième à Tizi Ouzou au cours des journées des 1er et 2 décembre 2017.
Il convient de signaler que le à Tizi-Ouzou s'est déroulé dans des conditions pacifiques. Il n'en demeure pas moins que les banderoles exhibées renseignaient à elles seules la colère des manifestants. Sur l'une des banderoles, on pouvait lire effectivement «Où est notre argent ?» et sur une autre «Non au scénario de l'AADL 1!».

Saïd Tissegouine

EN RAISON D'UNE DÉFAILLANCE DANS LE SYSTÈME D'AÉRATION

Le gaz a failli emporter trois femmes à Constantine

LE GAZ a failli encore faire des victimes à Constantine. Deux femmes et une adolescente ont été sauvées in extremis avant-hier, vers 21 heures, par les éléments de la Protection civile de l'unité principale de la ville nouvelle Ali Mendjli, alertés par les voisins.
Les victimes, âgées entre 14 et 45 ans, habitent un appartement au milieu d'une concentration urbaine à l'unité de voisinage 7. Malaise, suffocation et état léthargique ont été constatés sur les victimes lesquelles ont reçu les premiers soins sur place par les médecins-pompiers avant d'être transférées vers l'hôpital Dr-Abdelkader-Bencharif de la nouvelle cité, apprend-on auprès de la cellule de communication de la Protection civile.
Une défaillance dans le système d'aération serait à l'origine de l'accumulation du monoxyde de carbone. Le gaz est annuellement à l'origine de plusieurs dizaines de cas d'intoxication relevés par les services de la Protection civile dans la capitale de l'Est.
Des statistiques avaient fait état de trois morts durant les dix premiers mois de l'année dernière contre dix enregistrés durant les quatre dernières années.

A. B.



MÉDÉA

Ouverture prochaine du tronçon autoroutier Ben Chicao- Berrouaghia

C'EST maintenant confirmé, le tronçon autoroutier situé entre Ben Chicao et Berrouaghia sera livré avant la fin du mois en cours, selon les engagements donnés par l'entreprise chinoise CSGC en charge de la réalisation du projet de dédoublement de la RN1 reliant Chiffa à Berrouaghia.
Même en léger décalage par rapport au calendrier de livraison fixant son ouverture à la circulation à la mi-janvier, sa mise en service a été différée à la fin de la dernière décade du mois, le léger retard accusé est imputé par les responsables de l'entreprise aux intempéries qui ont sévi durant les semaines écoulées.
Ayant atteint un taux d'avancement estimé à 97%, le projet a fait l'objet, mercredi, d'une visite sur le terrain du wali de Médéa, Mohamed Bouchema, accompagné du directeur central des infrastructures de base au ministère des Travaux publics et des Transports, du directeur de l'Agence nationale des autoroutes, des élus locaux, des chefs de daïra concernés et du directeur des travaux publics de la wilaya de Médéa.
Au cours de ses échanges avec ses interlocuteurs en charge du projet, le chef de l'exécutif a insisté sur le respect des délais impartis "et qu' «il ne saurait être toléré de retard» afin qu'il soit procédé à l'ouverture du tronçon à la circulation routière, qui permettra de soulager les usagers des désagréments causés par les multiples déviations et les pertes de temps et induits par les travaux du chantier.
S'étendant sur une longueur de 22 km linéaires, le tronçon rendra moins problématique la traversée du col de Ben Chicao, car celui-ci est souvent difficile à emprunter eu égard à l'épais brouillard qui l'entoure, au verglas et à la neige qui couvrent la chaussée pendant la période des grands froids.
Il faut savoir que la livraison du tronçon autoroutier aura un impact positif sur le flux des échanges économiques entre le nord et le sud et permettra de mieux désenclaver la région dont le relief, des plus contrastés, offrira sans conteste aux visiteurs de passage la possibilité d'admirer la beauté des paysages de la région.
Ainsi, les usagers de l'autoroute Chiffa-Berrouaghia auront désormais le loisir de rouler sur une route à 3 voies dans chaque sens, comptant pas moins de 10 échangeurs, 57 ouvrages d'art, dont 2 tunnels d'une longueur de 2,4 km chacun, des viaducs et de nombreux ponts.
Faisant partie du mégaprojet de réalisation du dédoublement de la RN1, le viaduc situé sur le tronçon routier Ben Chicao à Berrouaghia et qui sera livré à la circulation routière s'étend sur une longueur de 1170 m et s'élève sur une hauteur de 70 m, est-il indiqué. **N.B**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE SETIF
ADRESSE : CITE ADMINISTRATIVE AIN TEBINETE – WILAYA DE SETIF
NIF : 40.80.150.000.19.003

TELEPHONE N° (036)62.10.69 – 62.12.82 – FAX : (036)62.12.894

02ÈME AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT APRES L'INFRUCTUOSITE DU PREMIER 01ER

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 01/2018

La Direction des travaux publics de la wilaya de Sétif lance un avis d'appel d'offres ouvert concerne :
Projet : réalisation et équipement de quatre (04) sièges des subdivisions des travaux publics avec logement de fonction à : SETIF – GUEDJEL – HAMMAM SOUKHNA et DJEMILA
Lot : équipement bureautique
CONDITIONS D'ELIGIBILITE
Lot acquisition balayeuse mécanique : les fabricants, les importateurs, les grossistes, les détaillants des matériels.
Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent soumissionner et retirer le cahier des charges auprès de la Direction des travaux publics de la wilaya de Sétif, sise Cité Administrative, Aïn Tebinet, Sétif, contre paiement par chèque d'un montant de 5.000.00 DA libellé au compte N° 301-005 au nom de Mr le Trésorier, dès la parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou dans *le BOMOP*.
Les offres doivent être préparées au plus tard **vingt et un (21) jours** calendaires à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou dans *le BOMOP*.
Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.
Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «**Dossier de candidature**», «**Offre technique**» ou «**Offre financière**», selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention «A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres.
- Appel d'offres …….. N° :
Les offres comportent trois (03) dossiers :

I/CONTENU DOSSIER DE CANDIDATURE
Le dossier de candidature contient :
- La déclaration de candidature dûment renseignée et signée et cachetée, selon le modèle joint au cahier des charges conformément art 67 du décret 15/247.
- La déclaration de probité dûment renseignée et signée et cachetée, selon le modèle joint au cahier des charges, dans le cas d'un groupement chaque membre doit fournir sa propre déclaration.
- Les statuts pour les sociétés ;
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Effectuer le dépôt légal des comptes sociaux 2016, pour les sociétés.
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants :
a/Capacités professionnelles :
L'appel d'offres ouvert s'adresse aux : les fabricants, les importateurs, les grossistes, les détaillants des matériels.
Justifier par le registre du commerce.
En cas d'un groupement, joindre le protocole d'accord qui définit la nature du groupement, le chef de file et les parts que détient chaque membre. Au cas où le soumissionnaire est retenu, ce dernier sera notarié.
b/Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires.
- Les bilans financiers.
- des trois (03) dernières années dûment 2014-2015-2016.
- certifiés par le commissaire aux comptes ou visés par les services des impôts.
- Les références bancaires.
c/Capacités techniques : références professionnelles.
1. Les références professionnelles générales du soumissionnaire (les attestations de bonne exécution des projets similaires, délivrées et signées par les maîtres d'ouvrage (administrations publiques), selon modèle du cahier des charges (copie).
N.B. : conformément à l'article 69 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics des délégations de service public.
Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de **dix (10) jours** à compter de la date de sa saisine et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.
Si les documents précités ne sont pas remis dans le délai requis ou s'il s'avère, après leur remise, qu'ils comportent des informations non conformes, celles figurant dans la déclaration de candidature, l'offre concernée est écartée, et le service contractant reprend la procédure d'attribution du marché.
Si après signature du marché le service contractant découvre que des informations fournies par le titulaire du marché public sont erronées, il prononce la résiliation du marché aux torts exclusifs du partenaire cocontractant.

II/CONTENU DE l'OFFRE TECHNIQUE :
L'offre technique contient :
- La déclaration à souscrire dûment renseignée, signée et cachetée, selon le modèle joint au cahier des charges. Dans le cas d'un groupement, chaque membre doit fournir sa propre déclaration.
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics des délégations de service public.
1. Le planning des travaux.
2. Les états de renseignements renseignés, paraphés et cachetés.
- Le cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite «Lu et accepté».
Pour tenir compte de la spécification de certains marchés publics, notamment ceux exécutés l'étranger et ceux conclus avec des artistes ou avec des micro-entreprises, dans les conditions prévues à l'article 87 ci-dessous, les services contractants peuvent y adapter le contenu du dossier administratif exigé des candidats ou soumissionnaires.

III/CONTENU DE L'OFFRE FINANCIERE :
3- L'offre financière contient :
- La lettre de soumission dûment renseignée et signée et cachetée, selon le modèle joint au cahier des charges.
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) dûment renseigné et signé et cacheté.
- Le délai quantitatif et estimatif (DQE) dûment renseigné et signé et cacheté.
Les offres doivent comporter une «**Offre technique**» et une «**Offre financière**».
Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention technique ou financière selon le cas. Les deux enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention suivante :

«Appel d'offres ouvert N° 01/2018»
Projet : réalisation et équipement de quatre (04) sièges des subdivisions des travaux publics avec logement de fonction à : SETIF – GUEDJEL – HAMMAM SOUKHNA et DJEMILA.
Lot : équipement bureautique
«A ne pas ouvrir»

Les offres établies par les soumissionnaires devront être déposées à la Direction des travaux publics de la wilaya de Sétif, sise **Cité Administrative Aïn Tebinet, Sétif, et non envoyée par courrier postal**. Le dépôt des offres est fixé au dernier jour correspondant au délai de préparation des offres fixé à vingt et un (21) jours comptés à partir de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans *le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP)* ou dans la presse à diffusion nationale, de **huit heures à quatorze heures (08h00-14h00).**
L'ouverture des plis se fera le même jour de dépôt des offres à **quatorze heures (14h00)** en séance publique et au siège de la Direction des travaux publics de la wilaya de Sétif, sise Cité Administrative, Aïn Tebinet, Sétif, en présence des soumissionnaires intéressés. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le délai de préparation des offres est prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant.
L'ouverture des offres se fera en une seule séance. Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pour une durée égale aux délais de préparation des offres augmentés de **trois (03) mo**is, comptés à partir de la date d'ouverture des plis.
Le maître de l'ouvrage pourra plonger exceptionnellement le délai de préparation des offres en cas de nécessité.

LA DIRECTION

Le Jeune Indépendant **du 21/01/2018/ANEP N° 23000222**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE ANNABA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
NIE : 099823019002526
FIXE : (038)45-12-01/(038)45-12-07
FAX : (038)45-12-09

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 03/2018

Dans le cadre du programme quinquennal, la Direction des équipements publics de la wilaya de Annaba lance un deuxième avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales concernant : **réhabilitation de la résidence universitaire 2000 lits Pont Blanc Annaba**
Lot : **réhabilitation du terrain de sport avec gazon synthétique**
Ne peut participer au présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales que les entreprises présentant les conditions minimales requises par dossier d'appel d'offres et répondant aux conditions suivantes :
Les entreprises autorisées à soumissionner possédant un certificat de qualification et de classification professionnelle activité principale bâtiment ou travaux publics catégorie II (02) ou plus et ayant réalisé au moins un projet d'un terrain de sport ou d'un stade en gazon synthétique ou VRD.
Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de **la Direction des équipements publics de la wilaya de Annaba sis : 12, Bd du 1er Novembre 1954, Annaba,** dès la première parution du présent avis.
1. Les offres accompagnées des pièces et documents en cours de validité, tel qu'exigé par le cahier des charges, doivent être présentées dans trois (03) enveloppes distinctes :
2. Une enveloppe portant la mention «**Dossier de candidature**» contenant l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges (Offre et technique).
3. Une enveloppe portant la mention «**Offre technique**» contenant l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges (Offre technique).
4. Une enveloppe portant la mention «**Offre financière**» contenant l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges (Offre technique).
5. Les documents et les pièces requises sont ceux exigés à l'article 9 pages (9 et 10) du cahier des charges.
6. (Offre technique).
7. Les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, fermée et comportant la mention suivante :
MONSIEUR LE DIRECTEUR DES EQUIPEMENTS
PUBLICS DE LA WILAYA DE ANNABA
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE
DE CAPACITES MINIMALES N° 03/2018
Réhabilitation de la résidence universitaire 2000 lits Pont Blanc Annaba
Lot : réalisation du terrain de sport avec gazon synthétique
Siège social : 12 BOULEVARD DU 1er NOVEMBRE 1954 – ANNABA
- A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

- Les offres conformes aux conditions du cahier des charges doivent être déposées au niveau du siège de **la Direction des équipements publics de la wilaya de Annaba, 12, Bd du 1er Novembre 1954 –Annaba.**
La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à compter de la date de la première (1ère) publication dans *le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP)* ou la presse nationale.
La date et l'heure limite de dépôt des offres et la date et l'heure d'ouverture des plis correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres le ……. à **13h30mn.**
L'ouverture des plis se tiendra le dernier jour de la durée de préparation des offres à **14 heures** au siège de **la Direction des Équipements publics, Annaba.**
Le présent avis tient lieu de convocation aux soumissionnaires d'y assister.
L'offre restera valide pendant une période de : durée de préparation des offres + 03 mois.

NOTA/
Si la journée de la séance d'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Le Jeune Indépendant **du 21/01/2018/ANEP N° 23000214**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE GUELMA
DIRECTION DU LOGEMENT

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 01/2018
NIF : 001324019009156
L'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01/2018 relatif à la réalisation du projet : résorption du déficit en travaux de voiries et réseaux divers au niveau des lotissements sociaux.
Lot n° 03 : aménagement et revêtement en béton bitumineux site : Merabet Messaoud – Commune de Guelma.
Les entreprises ayant un certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité dans le domaine des travaux publics en activité principale catégorie trois (03) et plus ou en bâtiment comme activité principale catégorie trois (03) et plus en cours de validité et ayant à son actif au moins une attestation de bonne exécution d'un projet en travaux de routes soit sur RN, soit sur CW, soit sur CC ou travaux de VRD.
1- Le dossier de candidature contient :
- La déclaration de candidature dûment remplie, signée et cachetée.
- La déclaration de probité dûment remplie, signée et cachetée.
- Le statut pour les sociétés.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants, à savoir :
- Certificat de qualification et de classification professionnelle.
- Bilan financier des trois dernières années 2014-2015-2016.
- Les références bancaires de l'année 2017.
- Liste des moyens humains destinés au projet justifiée par des attestations d'affiliation CNAS pour chaque ouvrier déclaré datant de trois (03) mois ou l'attestation d'affiliation CNAS de l'entreprise datant de trois (03) mois (pour les ouvriers), un contrat notarié + diplôme ou un contrat CID/DAIP + diplôme ou attestation d'affiliation CNAS + diplôme pour les entreprises privées et par des attestations de travail + diplôme pour les entreprises publiques pour l'encadrement.
- Liste des moyens matériels destinés au projet. Copie justifiée comme suit : (**Propriétaire du matériel** : justifié par des cartes grises ou carte de circulation valide ou récépissé de dépôt de carte grise en cours de validité.
- **Matériel justifié par un contrat de leasing.**
- **Matériel de location** : justifié par un contrat de locations notariées + la carte grise ou la carte de circulation valide ou récépissé de dépôt de carte grise en cours de validité.
- Liste des principaux projets réalisés.
- **N.B.** : les PV d'huissier de justice et les PV d'évaluation des commissaires priseurs sont pris en considération pour le matériel non roulant.
- Copies des attestations de bonne exécution des projets en travaux de routes soit sur **RN**, soit sur **CW**, soit sur **CC** ou travaux de **VRD.**
Dans le cas où le casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois ne porte pas la mention «néant», le candidat doit joindre son casier avec jugement.
1. L'offre technique contient :
- La déclaration à souscrire dûment remplie, signée et cachetée.
- Le mémoire technique justificatif suivant Annexe 01 ci-joint.
- Planning et délai de réalisation.
- Le cahier des charges doit porter à la dernière page la mention manuscrite «Lu et accepté».

2- L'offre financière contient :
- La lettre de soumission dûment remplie, signée et cachetée.
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) dûment rempli, signé et cacheté.
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) dûment rempli, signé et cachet.
- Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «Dossier de candidature», «Offre technique» ou «Offre financière», selon le cas.
Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :
«A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – Appel d'offres N° 01/2018. La réalisation du projet : résorption du déficit en travaux de voiries et réseaux divers au niveau des lotissements sociaux.
- **Lot n° 03 : aménagement et revêtement en béton bitumineux, site : Merabet Messaoud – Commune de Guelma.**
N.B. : les offres adressées par voie postale ne seront pas acceptées.
La date de dépôt des offres est fixée le 21ème jour à partir de la première parution de l'avis dans les quotidiens nationaux ou *le BOMOP*. L'heure de dépôt des offres est fixée de 8h00 à 11h45.
Si le jour de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- La période de validité des offres est fixée par la durée de préparation des offres augmentée de **03 mois** le jour qui suit la date de dépôt des offres.
- Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu le même jour à **13h30** au siège de la Direction du logement.

Le Directeur

Le Jeune Indépendant **du 21/01/2018/ANEP N° 23000225**

LE CHEF DE LA BRIGADE ALQODS

La résistance victorieuse des plus importantes conspirations du siècle

Le commandant en chef de la brigade alQods, des Gardiens de la révolution islamique, le général Qassem Soleimani a affirmé à l'occasion du troisième anniversaire du martyre Mehdi Norouzi, que «la victoire de l'axe de la résistance en Syrie est une victoire sans précédent compte tenu de l'importance de la conspiration et des personnes qui se tenaient derrière cette conspiration », a rapporté la chaine satellitaire libanaise alMayadeen.



Le général Soleimani a indiqué que « certaines personnalités adoptent un discours qui risque d'induire à une erreur stratégique, notamment quand elles s'interrogent sur le pourquoi de la guerre en Syrie» ajoutant : « La raison est qu'il existe un régime arrogant, comme celui de l'entité sioniste qui possède 300 têtes nucléaires et qui a pour stratégie de provoquer des guerres et de bombarder toute force avant qu'elle ne se développe. Sauf que l'Iran a répondu à cette entité avec dignité et professionnalisme. La preuve, il dispose des forces à l'intérieur de la Syrie et en a d'autres dans différentes régions qui ont aussi réussi à empêcher l'ennemi d'avancer». Et de poursuivre : «Les groupes takfiristes se sont développés en Syrie comme une boule de neige, au point d'occuper 70 pour cent du territoire syrien. Ils sont parvenus en Irak et ont atteint la banlieue de Bagdad en un jour. Qu'aurait-il pu se passer si ce monstre était parvenu en Iran?» Il a ajouté: «J'ai assisté à des scènes étranges à Sinjar (en Irak) et dans d'autres régions, où deux mille jeunes hommes ont été décapités près de la rivière en un jour». Le général Soleimani a souligné que «la défaite par l'Iran du terrorisme fabriqué par les USA, est l'un de ses plus importants exploits de sa politique étrangère. Le monde s'est soulagé par la victoire de l'axe de résistance sur les groupes takfiristes -terroristes, cette victoire est précieuse en termes d'humanité». Sur la question palestinienne, le général Soleimani a déclaré que « l'Iran ne soutient pas une tendance particulière en Palestine mais soutient tout le peuple palestinien sur la base de sa foi d'accomplir son devoir religieux et révolutionnaire et pour faire face à l'occupation israélienne ».

R. I.

LA MAISON BLANCHE ACCUSE

«Les démocrates prennent les Américains en otage»



LA MAISON Blanche a accusé samedi les démocrates de prendre les Américains « en otage » après l'échec des négociations au Congrès sur un compromis budgétaire qui a entrainé une fermeture partielle des administrations pour le première fois depuis 2013. « Ce soir, (les démocrates du Sénat) ont placé la politique au-dessus de notre sécurité nationale », a indiqué Sarah Sanders, porte-parole de Donald Trump. « Nous ne négocierons pas sur le statut d'immigrants illégaux pendant que les démocrates prennent en otage les citoyens respectueux du droit avec leurs exigences irresponsables », a-t-elle ajouté, laissant augurer de difficiles négociations dans les jours à venir. Malgré d'intenses tractations ces derniers jours, la majorité républicaine, l'opposition démocrate et la Maison Blanche n'ont pu s'entendre sur un budget, même temporaire, qui aurait permis d'éviter ce « shutdown » entré en vigueur à 00H00 (05H00 GMT) ». La fermeture de l'administration « était 100% évitable », a affirmé le patron des sénateurs républicains, Mitch McConnell, à l'adresse des démocrates. « Ce sera appelé le Trumpshutdown car personne, personne ne mérite autant que le président Trump d'être jugé responsable de la situation dans laquelle nous nous trouvons », lui a répondu le chef des sénateurs démocrates Chuck Schumer. Les républicains, majoritaires avec 51 sièges au Sénat, n'ont obtenu que 50 voix, loin des 60 voix (sur 100) nécessaires en faveur d'une extension pour quatre semaines, jusqu'au 16 février, du budget fédéral. Il s'agit du premier « shutdown » depuis octobre 2013 –sous l'administration Obama– qui avait duré 16 jours. Il se traduira par la mise au chômage technique sans paie de plus de 850.000 employés fédéraux considérés comme « non essentiels » au fonctionnement de l'administration. Il était impossible de savoir combien de temps durerait cette nouvelle fermeture, les tractations entre les deux partis devant très vite reprendre. Une nouvelle réunion du Sénat, destinée à adopter une extension du budget jusqu'au 8 février, était prévue samedi en milieu de journée.

R. I.

SELON LA FONDATRICE DE KASPERSKY

Le Bitcoin serait un «projet des services de renseignement US»

LE BITCOIN aurait été créé par les services de renseignement américains pour financer leurs opérations à travers le monde, a affirmé la cofondatrice de Kaspersky Labs, présidente du groupe InfoWatch, Natalya Kasperskaya. Natalya Kasperskaya, cofondatrice de Kaspersky Labs et présidente du groupe InfoWatch, a donné son avis au sujet des origines de la monnaie virtuelle la plus populaire au monde, qui enregistre une dynamique négative en ce début d'année. «Le Bitcoin est un projet des services de renseignement américains qui avait été créé pour financer rapidement l'activité du renseignement des États-Unis, du Royaume-Uni et du Canada dans les différents pays du globe», a-t-elle ainsi déclaré. D'après Mme. Kasperskaya, le Bitcoin représente un «dollar 2.0» tandis que son fondateur, connu sous le pseudonyme Satoshi Nakamoto, ne serait qu'un groupe de créateurs de crypto-systèmes. Sans existence physique, le Bitcoin, lancé en 2009, s'appuie sur un système de paiement de pair-à-pair basé sur la technologie dite «blockchain» ou «chaîne de blocs». Il s'échange sur des plateformes spécifiques sur internet et n'a pas de cours légal. Il n'est régi ni par une banque centrale ni par un gouvernement mais par une vaste communauté d'internautes et est accepté dans un nombre grandissant de transactions (restaurants, immobilier, etc.). Mais cette monnaie cryptographique est soumise à de nombreuses critiques, notamment de la part d'institutions financières telles les banques ou de gouvernements qui ne peuvent la contrôler. Selon des analystes, la chute du cours des monnaies virtuelles, notamment du Bitcoin, a été provoquée par les indications d'un durcissement des autorités chinoises et sud-coréennes à l'égard des cryptomonnaies. Le gouvernement sud-coréen a indiqué la semaine dernière que Séoul se préparait à interdire les plateformes d'échange de cryptomonnaies. Selon l'agence Bloomberg, la Chine s'apprêterait également à élargir l'interdiction du minage de Bitcoin.



R. I.

VIE FESTIVAL DES MUSIQUES DU XXE SIÈCLE

Sonorités de Méditerranée

Les duos de musique contemporaine, Icarus d'Espagne et In Limine d'Italie, ont animé la soirée de ce vendredi 19 janvier, à l'Opéra Boualem-Bessaïh d'Alger, lors de deux concerts respectifs inhérents au registre du XXe siècle.



Accueilli à l'Opéra d'Alger, ce Festival de deux jours des musiques du XXe siècle, initié par l'association Echanges culturels en Méditerranée-Ecume, prendra fin ce vendredi en présence d'un public nombreux, rapporte l'Agence presse services d'Algérie. Icarus, le premier duo à animer la scène offrira un programme d'une dizaine de titres de compositeurs espagnols et français, dans des atmosphères solennelles, créées par la douceur des mélodies et la richesse des arrangements. Le saxophoniste Alfonso Padilla Lopez et le guitariste Alberto Plaza Fernandez ont opté pour A Night Pièce de Ramon Humet, Mizu no Oto de José Maria Sanchéz -Verdú, Danse De La Vida Breve de Manuel de Falla, Entracte de Jaques Ibert, Soledad de Patrick Roux, Pièce en forme de Habanera de Maurice Ravel. Longtemps applaudi, ce duo sera « ravi de se produire à Alger », avant de laisser place à In Limine, son homologue italien. La chanteuse soprano Vera Marenco et la pianiste Valentina Messa ont alors embarqué l'assistance dans une belle croisière. Par un répertoire d'une vingtaine de pièces de courte durée chacune, les deux artistes ont présenté une fusion des genres permettant d'apprécier la créativité des compositeurs et des poètes italiens, espagnols et français, non sans beauté des mélodies combinée à la force du verbe. Réparti en cinq thématiques, leur programme a restitué avec dextérité des compositions comme Alessandra Capocaccia et Oltre l'Attesa de Michel Trenti, Juan Ramon Jiménez et Dos Canciones de Frederico Mompou, Paul Eluard et Charles d'Orléans de Francis Poulenc, Cinq mélodies populaires grecques de Maurice Ravel. Au terme de quelque 80 minutes, le directeur de l'Opéra d'Alger, Noureddine Saoudi, a conjointement clos avec le président de l'association Ecume, Omar Daniel Belli, le sixième cycle de concerts dédiés aux musiques du XXe siècle, animé la veille par deux ensembles. Le premier est un duo de musiciens algériens : Kheira Mokrane au piano et le flûtiste Djamel Ghazi, tous deux professeurs de musique. Le second est un trio français : Sophie Baduel au violon, Christine Marchais Sieffert au piano et François Baduel au violoncelle, tous trois professeurs dans des conservatoires. Ce festival réunit des musiciens du réseau des Ecoles supérieures de musique de la Méditerranée. Ils sont invités par l'association Ecume à animer une série de concerts de musique contemporaine du XXe siècle, afin de rappeler le génie créatif des grands compositeurs du Bassin méditerranéen. Dans son allocution, le président de Ecume a annoncé que l'édition de 2019 mettra en valeur, entre autres auteurs célèbres, « le grand musicien algérien Mohamed Iguerbouchen ».

R. C

EXPOSITION CHINOISE DE PHOTOGRAPHIES À ALGER

Retour sur la Route de la soie



UNE EXPOSITION photographique chinoise sur les us et coutumes et le patrimoine des peuples musulmans ayant contribué autrefois à la Route de la soie est visible jusqu'au jeudi 25 janvier, au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria à Alger.

Inaugurée jeudi dernier, l'exposition compte 150 photos représentant les cultures des pays asiatique, européen et africain qui ont marqué leur présence dans l'ancienne Route de la soie, à l'image de la Chine, la Turquie, le Sultanat d'Oman et l'Egypte. Elle est organisée par l'association chinoise Ningxia musulmane pour la promotion de l'économie culturelle et l'amitié internationales. Les œuvres exposées mettent en exergue la vie sociale des peuples musulmans en Chine à l'instar de Hui dans la région autonome Ningxia, de Ouïghour dans la région autonome de Xinjiang, ainsi que des musulmans des régions de Jiangsu et de Gansu, lesquels avaient un rôle prépondérant dans la Route de la soie. La Route de la soie dont l'histoire remonte au deuxième siècle A. D, est l'une des anciennes voies du commerce international terrestre et maritime et était également un centre d'échange culturel entre les différents peuples de l'Eurasie. A cette occasion, les organisateurs ont exposé certaines photos qui reflètent les relations d'amitié entre l'Algérie et la Chine pour lesquelles l'une d'elles symbolise le soutien de l'Algérie à la République populaire de Chine pour la reconnaissance de cette dernière par l'ONU durant la 26e session de son Assemblée générale tenue le 25 octobre 1971. On y voit dans d'autres photos l'audience qu'a accordée le président chinois Mao Tsé Toung au président du Gouvernement provisoire de la République algérienne, Ferhat Abbas et la délégation qui l'accompagne, le 30 septembre 1960. Intervenant au nom du ministre de la Culture, Azzeddine Mihoubi, le chef du cabinet au ministère de la Culture, Ali Redjel a affirmé que cette exposition photographique exprime « les relations d'amitié et de solidarité » entre les deux peuples, notamment la solidarité de « la Chine à la révolution algérienne ». Pour sa part, le président de l'association chinoise, Hei Liangjie, a salué les relations bilatérales, ajoutant que la Chine « n'oubliera jamais le soutien politique de l'Algérie en sa faveur à l'ONU lors la 26e session de son Assemblée générale en 1971 ». Cette exposition est organisée à l'occasion du 60e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre la Chine et l'Algérie. Elle vise également à démontrer « la dimension culturelle » de l'initiative commerciale de la Chine sur « la nouvelle Route de la soie ».

APS

SORTIR

HOMMAGE
Concert-hommage au maître Chérif Kheddam, chanteur d'expression kabyle. Mardi 23 janvier. 19h. Opéra Boualem-Bessaih d'Alger. Accès: 500 DA. Orchestre sous la direction de Mokhtar Boudjelida. Participation de plusieurs artistes pour la reprise des grands titres du regretté.

GUERNICA
Clôture de l'exposition Dialogue hispano-algérien sur le Guernica. Mercredi 24 janvier. 17h. Institut Cervantès d'Alger. Documentaire Les variations de Guernica de Guillermo G. Peydro (26 mn, 2012). Table ronde avec Djahida Houadef et Mouna Bennamani. Entrée libre. Célébration du 80e anniversaire de l'œuvre majeure de Pablo Picasso. Œuvres inspirées du tableau, après une résidence de création, signées Julio Lozano d'Espagne, Abderahmane Aidoud, Djahida Houadef, Mouna Bennamani, Amor Idriss Lamine Dokman, Abderahmane Cheref d'Algérie.

IDEE
2e édition de La nuit des idées à Alger. Du jeudi 25 à 17h au vendredi 26 janvier à 02h. Thème: L'imagination au pouvoir ? Format de rencontres intellectuelles dans le monde pour fêter ensemble la pensée.
Consulter: if-algerie.com/alger/agenda

PATRIMOINE
Conférence Patrimoines partagés : Fernand Pouillon en Algérie par Cecilia Fumagalli, docteur en architecture et ingénieurie de construction à Politecnico de Milan. Regards croisés sur l'œuvre de Pouillon en Algérie. Samedi 27 janvier. 11h. Dar Essouf-Ecole nationale de conservation et restauration des biens culturels. Casbah d'Alger.

ALBUM
Rencontre avec l'artiste Hayet Zerrouk pour la dédicace de son 1er album : Leh'naa, éditions Ostowana. Samedi 27 janvier. 14h. Disquaire Flawless, Riad El Feth-Alger.

BOIS
Exposition des arts de bois jusqu'au samedi 27 janvier. Centre des arts et de la culture du Palais des Rais-Bastion 23, Alger. Bois sculpté, dessiné et teinté.

FLAMENCO
Atelier de danse flamenco avec la danseuse professionnelle Samara. Du jeudi 25 (17h-19h) au samedi 27 janvier (10h-12h). Séances ouvertes pour tout niveau à l'Institut Cervantes d'Alger. Contact : 021 63 38 02.
infoarg@cervantes.es

IMAGE
Yasmine Lallem expose Alger, ville de tous les contrastes jusqu'au mardi 06 février. Hôtel Sofitel Algiers Hamma Garden. Des photos sur la capitale et paysages urbains. Alger se dévoile dans tous ses contrastes.

ECOLE
Ouverture d'une école de musique et de théâtre pour tout âge de l'établissement Arts et Culture d'Alger, baptisée du nom des frères Ahmed et Mouloud Ibari. Chaabi, andalou, guitare classique et d'autres instruments. Cheraga-Alger (rue Belahcen). Inscription: 02 photos d'identité, extrait de naissance, certificat médical, frais annuels d'inscription (selon la discipline), autorisation légalisée du tuteur pour les enfants.

CONSERVATION
L'Ecole nationale de conservation et de restauration des biens culturels (Dar essouf, Casbah d'Alger) annonce le lancement d'un master professionnel en conservation pour septembre 2018. Deux années d'études pour diplômé de premier cycle (licence). Consulter : encrbc-dz.com

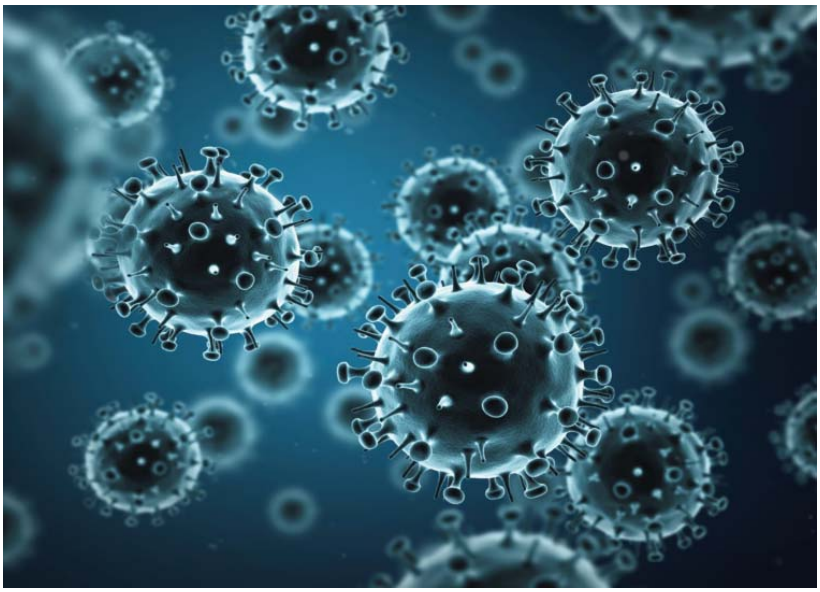
VINGT MILLIONS DE PERSONNES ONT BESOIN DES SOINS PALLIATIFS CHAQUE ANNÉE DANS LE MONDE

ENVIRON 20 MILLIONS de personnes nécessiteraient des soins palliatifs chaque année dans le monde et autant en auraient besoin en leur fin de vie, a indiqué mardi le ministre togolais en charge de la santé, Mijiyawa Moustafa, au premier colloque international sur les soins palliatifs pédiatriques à Lomé.
Selon le ministre, sur les 20 millions de personnes qui nécessiteraient des soins palliatifs chaque année, on estime que 80% environ vivent dans des pays à revenu faible ou intermédiaire.
Les besoins en services de soins palliatifs dans le monde vont continuer d'augmenter car on note une augmentation de la prévalence des maladies non transmissibles et du vieillissement de la population partout dans le monde.

Grippe saisonnière: 10 morts depuis le début de l'hiver

Dix personnes sont décédées à cause de la grippe saisonnière à travers le territoire national depuis le début de l'hiver et jusqu'au 15 janvier 2018, a indiqué à Alger le Directeur de la prévention et de la promotion de la santé au ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, le Dr. Djamel Fourar, ajoutant que 57 autres personnes présentaient des complications.

Sur les dix (10) décès recensés par le ministère, cinq (5) ont été enregistrés à Alger (deux femmes enceintes et trois 3 personnes ne souffrant d'aucune pathologie), deux (2) autres dans la wilaya de Blida (un insuffisant rénal et une personne obèse), et trois (3) autres dans les wilayas de Tipaza, Oran et Souk Ahras, a précisé M. Fourar.
Le même responsable a ajouté que 57 autres personnes présentant des «complications sévères» de la grippe saisonnière avaient dû être hospitalisées, précisant que le dernier cas a été enregistré jeudi dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj.
Il s'agit d'un quadragénaire diabétique qui a été admis à l'Etablissement public hospitalier de Medjana (Bordj Bou Arreridj), avant d'être transféré au service de réanimation du CHU de Sétif pour des soins intensifs.



Une étude britannique démontre qu'il vaut mieux être opéré du cœur l'après-midi

LE RISQUE de développer de graves complications après une opération du cœur est deux fois moins élevé quand la chirurgie a lieu l'après-midi que le matin, en raison de l'horloge biologique, selon une étude publiée dans un journal médical britannique.
«La chirurgie cardiaque est sûre avec très peu de complication de manière globale, mais quand on regarde dans le détail, il semble que la chirurgie l'après-midi confère une protection au cœur», a commenté David Montaigne, cardiologue à Lille (France) et coauteur de l'étude. «La compréhension de ce mécanisme permet d'envisager de nouvelles voies thérapeutiques», ajoute-t-il.
«Le moment de la journée, donc l'horloge biologique et le rythme circadien, influencent la réponse du patient à ce genre d'opération», poursuit le Pr. Bart Staels de l'université et du Centre Hospitalier Régional Universitaire (CHRU) de Lille, coauteur. «La différence n'est pas négligeable». L'équipe lilloise a surveillé l'évolution de près de 600 patients, tous opérés au CHRU de Lille pour moitié le matin et l'après-midi, pour le remplacement d'une valve cardiaque ou d'un pontage Il en ressort que les patients opérés l'après-midi ont deux fois moins de risque de développer de graves complications juste après l'opération (9,4 % contre 18,1 %), selon les chiffres de l'étude. «Il y a des différences aussi à moyen et long terme», ajoute Pr. Staels.
D'après l'étude, cette différence est liée à la tolérance à l'ischémie, privation d'oxygène des cellules cardiaques due à l'arrêt momentané chirurgical

EPILEPSIE : Comment les crises peuvent mener à la perte de mémoire

IL EST aujourd'hui démontré que les crises d'épilepsie sont liées à une perte de mémoire et à d'autres déficits cognitifs, en particulier chez les patients atteints de la maladie d'Alzheimer, le processus reste incompris.
Cette étude d'une équipe du Baylor College of Medicine, publiée dans la revue Nature Medicine, révèle un mécanisme qui peut expliquer que même des crises relativement rares peuvent entraîner des déficits cognitifs de longue durée. La démonstration faite ici chez l'animal apporte une meilleure compréhension de ce mécanisme et pourrait mener à de futures stratégies permettant de limiter ce risque cognitif, notamment dans l'épilepsie.
Au départ, les chercheurs voulaient résoudre ce qu'ils nomme un « casse-tête », précisément chez les patients atteints d'Alzheimer. Ils ont donc travaillé sur une souris modèle de la maladie d'Alzheimer en étudiant les changements génétiques pouvant être induits par les crises dans les zones du cerveau, dont l'hippocampe, impliquées dans la mémoire.
Les chercheurs ont ainsi mesuré les niveaux d'un certain nombre de protéines impliquées dans la mémoire et l'apprentissage, et constatent que les niveaux d'une protéine en particulier, deltaFosB augmente de façon impressionnante dans l'hippocampe de souris atteintes de maladie d'Alzheimer et sujettes à convulsions. Le gène DeltaFosB est déjà bien connu pour son association avec d'autres conditions neurologiques liées à une activité cérébrale persistante de zones spécifiques du cerveau, dont la dépendance. Ici, les chercheurs constatent qu'après une crise, la protéine deltaFosB reste dans l'hippocampe sur une durée inhabituellement longue.
DeltaFosB un facteur de transcription clé dont le rôle est en effet de réguler l'expression d'autres protéines. Ainsi, ces résultats suggèrent que ses niveaux accrus pourraient être responsables de la suppression de certaines protéines nécessaires à l'apprentissage et à la mémoire : d'ailleurs, lorsque les niveaux de deltaFosB augmentent, ceux d'autres protéines, comme la calbindine, diminuent. Or la calbindine, impliquée dans la signalisation liée au calcium, est également connue pour son implication dans la maladie d'Alzheimer et l'épilepsie. Les chercheurs émettent donc l'hypothèse que deltaFosB régule la production de calbindine. Crise, niveau élevé de deltaFosB, réduction de la calbindine et perte de mémoire : l'hypothèse des chercheurs est confirmée par la constatation que deltaFosB peut se lier au gène calbindine et supprimer ainsi l'expression de la protéine. Le blocage de l'activité de deltaFosB augmente également l'expression de la calbindine chez les souris et leur mémoire est restaurée. Et lorsque les chercheurs augmentent les taux de deltaFosB chez des souris normales, l'expression de la calbindine est supprimée et la mémoire détériorée.
DeltaFosB, un frein cognitif : Ces travaux permettent ainsi de mieux comprendre comment des crises même peu fréquentes peuvent avoir un impact durable sur la mémoire : par augmentation les niveaux de deltaFosB dans l'hippocampe puis persistance durant des semaines agissant un peu comme un frein cognitif. Ces mêmes changements constatés chez la souris, sont d'ailleurs ici retrouvés dans l'hippocampe des patients atteints de la maladie d'Alzheimer et dans le lobe temporal des patients épileptiques. DeltaFosB et calbindine s'avèrent finalement des marqueurs efficaces de l'activité cérébrale dans l'hippocampe et de la fonction mémoire qui pourraient aider à évaluer les thérapies cliniques pour la maladie d'Alzheimer et les épilepsies.

HANDBALL

Entre engouement et rejet, la CAN-2018 divise les Gabonais

ENTRE ceux qui estiment que l'abriter est une occasion de faire sortir le Gabon de l'anonymat et ceux qui la boycottent, jamais l'organisation d'une Coupe d'Afrique des nations (CAN) de handball n'aura fait couler autant d'encre que celle de la 23e édition qui se déroule du 17 au 27 janvier à Libreville.
Dans un pays qui tire la moitié de ses recettes budgétaires de l'or noir, d'aucuns estiment que l'argent ayant servi à la construction par les Chinois du clinquant Palais des sports de la capitale, théâtre des 32 matchs de la CAN-2018, aurait pu être investi dans des «projets plus importants», dans un contexte économique mondial difficile marqué par une chute drastique du prix du baril de pétrole.
«Comme toujours il y a les pour et les contre. Ces derniers auraient aimé que l'enveloppe financière débloquée pour la construction du Palais des sports soit destinée aux secteurs de la santé et de l'éducation où il y a beaucoup de retard à rattraper», a expliqué à l'APS Carel Okaye, journaliste gabonais au quotidien d'information générale africaine Times info.
Il y a aussi les pour «et ils sont beaucoup, sinon la salle ne saurait pas pleine à craquer à chaque match des Panthères», a-t-il argumenté, en montrant du doigt le nombreux public venu assister au match Gabon-Tunisie de vendredi soir.
Mais ce qu'Okaye oublie de dire, c'est que les organisateurs ont opté pour la gratuité d'entrée au Palais des sports afin d'assurer le maximum de présents de toutes les franges de la société aux matchs, notamment ceux du Gabon, alors que les autres rencontres se déroulent devant des gradins presque vides dans l'indifférence la plus totale.
Ainsi, c'est le même scénario qui se répète pour les Gabonais lesquels, à chaque événement sportif organisé par leur pays, sont divisés, comme en 2017 pour la CAN de football quand il y a eu même des menaces de sabotage et en 2018 donc pour le handball.
«Bienvenue au Gabon, vous êtes chez vous, on est là pour vous servir», lancent des volontaires aux quelques étrangers venus assister aux rencontres, histoire de leur «vendre» la CAN, alors qu'après chaque sortie des protégés de Jackson Richardson, les Gabonais refont le match avec une passion indescriptible, signe de leur acceptation du tournoi.
«Regardez où est ce qu'on vit et vous voulez que je parle de handball ou de Coupe d'Afrique ?», lance cependant un quadragénaire dont la baraque qui jouxte un fleuve où sont déversées les eaux usées menace de s'effondrer.
Libreville demeure égale à elle-même. Les infrastructures notamment les voies de communications urbaines pour la plupart vieillissantes n'ont pas eu droit à une cure de jouvence. A part l'embellissement de quelques grands axes comme le boulevard et un semblant de peinture sur les bornes de voies urbaines dans les quartiers populaires, rien de nouveau sous le soleil de plomb de la saison des pluies.

APS

CAN-2018 TUNISIE-ALGÉRIE

Les Verts veulent bousculer les Aigles de Carthage

La 4e journée de la phase de poules de la Coupe d'Afrique des nations 2018 (CAN-2018) de handball propose un choc maghrébin qui promet beaucoup entre l'Algérie et la Tunisie, aujourd'hui à Libreville (17h00) pour le compte du groupe A.



Ce derby entre les deux voisins qui intervient après une journée de repos pour toutes les équipes, aurait pu être déterminant pour la première place de la poule, synonyme du quart de finale le plus abordable possible, mais la défaite surprise des Algériens face au Gabon (26-25) a tout chamboulé, alors que les Tunisiens n'ont fait qu'une bouchée du pays organisateur vendredi (27-15). Fennecs, Aigles de Carthage et Panthères se partagent provisoirement la première place avec 4 points mais les Tunisiens n'ont joué que deux matchs contre trois pour l'Algérie et le Gabon. La Tunisie, qui reste sur deux finales de suite de CAN perdues, a pris donc une sérieuse option sur le fauteuil de leader, laissant l'Algérie et le Gabon se bagarrer pour la place de dauphin. En prévision de cette affiche, l'entraîneur algérien, Sofiane Haïouani, a fait tourner au maximum son effectif lors de la logique victoire de vendredi devant le Congo (33-31), donnant l'occasion à des joueurs comme Mouloud Bourriche, Walid Djebrouni et Mustapha Hadj-Sadok de s'aguerrir en mettant de précieuses minutes dans les jambes.
Interrogé par l'APS, le gardien de but Adel Bousmal a promis de «tout donner», lui et ses coéquipiers, pour tenter de battre la Tunisie qui sera favorite dimanche.
Si Messaoud Berkous, élu homme du match face au Cameroun (31-23) et au Congo, estime que la première place s'est «évaporée» après la défaite contre le Gabon et que terminer deuxième ou troisième était «la même chose», ce n'est pas le cas de Bousmal, pour qui le revers face aux hommes de Jackson Richardson «ne condamn(ait) pas» l'Algérie.
Comme contre le Gabon, la Tunisie devra une nouvelle fois composer sans son gardien de but titulaire Marouène Maggaiez qui souffre d'un hématome aux ischio-jambiers et qui a déclaré forfait pour le reste du tournoi. Lors de leurs deux premiers matchs du tournoi, les protégés de l'Espagnol Antonio Gerona ont montré qu'ils montaient en puissance, avertissant tous leurs adversaires qu'ils seront, aux côtés des Egyptiens, les favoris pour le sacre continental.

Aymen Toumi : «Celui qui maîtrisera ses nerfs l'emportera»

L'AILIER droit tunisien Aymen Toumi a estimé que la «maîtrise de soi» sera la clé de la victoire lors du derby face à l'Algérie, dimanche à Libreville (17h00) pour le compte de la 4e journée du groupe A de la Coupe d'Afrique des nations 2018 (CAN-2018) de handball.
«Comme chaque derby, celui-ci aura une saveur particulière. J'espère qu'on sera à la hauteur et je crois que celui qui maîtrisera ses nerfs sortira vainqueur. Que le meilleur gagne», a déclaré le joueur de Montpellier (France) à l'APS. Invité à donner son avis sur le Sept algérien, le joueur de 27 ans a estimé que c'est une «bonne équipe» que la Tunisie «respectera et ne sous-estimera pas».
«Nous avons notre petite idée sur l'Algérie qui a eu récemment beaucoup de problèmes, on a même entendu parler de l'histoire de départ d'un de ses joueurs en plein stage (Rahim à Doha en raison d'un différend avec le sélectionneur algérien, ndlr). Nous devons bien préparer cette rencontre, on va essayer de bien nous reposer samedi pour être prêts le jour J», a ajouté Toumi.
Ce derby entre les deux voisins qui intervient après une journée de repos pour toutes les équipes, aurait pu être déterminant pour la première place de la poule, synonyme du quart de finale le plus abordable possible, mais la défaite surprise des Algériens face au Gabon (26-25) a tout chamboulé, alors que les Tunisiens n'ont fait qu'une bouchée vendredi du pays organisateur (27-15). Revenant sur cette victoire, le handballeur tunisien a expliqué qu'il s'attendait à une rencontre «difficile» face à un adversaire dont le moral était gonflé à bloc après ses deux victoires de suite, dont une historique face à l'Algérie. «Nous avons eu des difficultés pour entrer dans le match, mais nous avons réussi par la suite à dominer les débats pour prendre une confortable avance à la fin de la première période et en seconde mi-temps, ce qui nous a permis de faire tourner l'effectif. J'espère qu'on restera sur cette bonne dynamique pour signer une nouvelle victoire devant l'Algérie», a-t-il conclu.

LIGUE 1 MOBILIS

La JS Kabylie et le CR Belouizdad, deux clubs dans la tourmente

Le CR Belouizdad et la JS Kabylie, dont la dernière victoire en championnat de Ligue 1 Mobilis de football remonte respectivement à la 3 et 7e journée, n'arrivent toujours pas à amorcer un nouveau départ, se trouvant désormais à deux points du premier relégable, au terme de la première partie des rencontres de la 17e journée disputées avant-hier.

Le constat est accablant pour ces deux glorieux clubs algériens qui totalisent à eux seuls 21 titres de champion. Le CRB qui devait rester sur la dynamique de la Coupe d'Algérie remportée en juillet dernier aux dépens de l'ES Sétif (1-0, a.p) est retombé dans ses travers, se montrant incapable d'enregistrer la moindre victoire depuis le succès remporté face au MC Alger (2-0) lors de la 3e journée.

Jadis réputée une citadelle imprenable, le stade du 20-août 1955 ne fait plus peur aux adversaires du CRB . Vendredi, l'USM El-Harrach, pourtant mal en point en championnat cette saison, est venue damer le pion aux joueurs de l'entraineur marocain Rachid Taoussi (1-0), prolongeant ainsi plus que jamais le Chabab dans la crise, au grand dam de ses supporters.

«Nous avons manqué de lucidité et de réalisme devant les buts adverses, ce qui nous a joué un mauvais tour. La possession du ballon était de notre côté, mais ça n'a pas marché», a regretté Taoussi, qui a succédé au Franco-serbe Ivica Todorov en décembre dernier.

Très contesté par son entourage, le président du CRB Mohamed Bouhafs est appelé à trouver rapidement la solution pour permettre à son équipe de se relever et reprendre du poil de la bête pour éviter une fin de saison qui s'annonce ardue.

La JS Kabylie, n'est pas en reste. L'arrivée à la barre technique du nouvel entraîneurl 'expérimenté Noureddine Saâdi n'a pas provoqué le déclic attendu par les fans du club en témoigne le nouveau match nul concédé à domicile face à la lanterne rouge de l'USM Blida (1-1). Le club kabyle n'a plus gagné à domicile depuis la 7e journée (face à l'USM El-Harrach 2-1, ndlr).

«Je pense que nous avons bien joué. C'est un match qu'on aurait dû gagner par au moins trois buts d'écart, malheureusement ça n'a pas marché pour nous. Nous avons une bonne équipe et on peut faire de bonnes choses pour la suite», a relativisé Saâdi à l'issue de la partie.

La suite de la compétition s'annonce des plus compliquées pour les deux formations d'autant qu'elles vont jouer sur plusieurs fronts. Outre le championnat, le CRB est encore en lice en Coupe d'Algérie alors qu'il fera ses débuts en Coupe de la Confédération (CAF) en février prochain, alors que la JSK est qualifiée en 1/8e de finale de la Coupe d'Algérie et sera fixée sur son prochain adversaire mardi prochain à l'occasion du tirage au sort.

R.S.

USM BEL-ABBÈS

Sanctionné par la FIFA, le club revoit ses ambitions à la baisse

L'USM BEL-ABBÈS devra désormais revoir ses ambitions à la baisse en visant le maintien en Ligue 1 de football maintenant qu'une défalcation de six points de son compteur est imminente, a indiqué à l'APS, samedi, le directeur général du club, Kaddour Benayad.

Selon ce responsable, la Fédération algérienne de football (FAF) a été destinataire d'une correspondance de la part de la Fédération internationale (Fifa) datant du 17 janvier la sommant de défalquer six points à l'USMBA à cause de son litige avec un ancien joueur de cette équipe, en l'occurrence, le Néerlandais d'origine congolaise, Jessy Mayele, qui avait porté les couleurs des Vert et Rouge en 2014.

Cette décision fait suite à un troisième avertissement adressé à l'encontre de la formation de l'Ouest du pays, qui était censée appliquer le verdict de la première instance footballistique mondiale, après que cette dernière ait donné gain de cause au joueur qui revendiquait la régularisation de la situation financière.

«Nous avons les documents prouvant que Mayele a été bel et bien régularisé, sauf qu'on nous exige maintenant de le payer en devises», a expliqué le directeur général de l'USMBA qui place tous ses espoirs à la FAF souhaitant que cette dernière défende la cause de son club

«Certes, la décision de la FIFA ne donne aucune possibilité de faire appel, mais nous comptons énormément sur l'entraide des responsables de notre fédération. Dans le cas échéant, nous serons dans l'obligation de revoir nos ambitions à la baisse en visant tout simplement le maintien», a-t-il souligné. Il faut dire que pour l'heure, ni la FAF ni la Ligue de football professionnel (LFP) n'ont encore confirmé ou infirmé la défalcation de six points du total-unités de l'USMBA.

D'ailleurs, avant son match samedi (15h00) sur le terrain de l'O Médéa, dans le cadre de la 17e journée du championnat, les protégés de l'entraîneur Si Tahar Cherif El Ouezzani comptent toujours officiellement 23 points, selon le classement mis à jour par la LFP à l'issue des trois premières rencontres de cette journée disputées vendredi.

Si la sanction infligée à l'USMBA venait d'être appliquée, le club, qui vient d'apurer près de 60 millions de dinars représentant les dettes d'anciens joueurs, risque d'autres sanctions s'il ne régularise pas le Néerlandais Mayele, allant jusqu'à la rétrogradation en division inférieure, comme le prévoient les règlements de l'instance internationale dans ce registre.

APS

LIGUE 2/RC RELIZANE

Retour à la case départ, le coach Adjali sous pression

LE RC RELIZANE est retombé dans ses travers en concédant sa troisième défaite de rang, cette fois sur son terrain même, vendredi face au leader l'AS Aïn M'lila (1-0), dans le cadre de la 17ème journée du championnat de Ligue 2 de football.

Cet échec complique davantage la mission du «Rapid» dans la course à l'accession, au moment où son entraîneur, Lakhdar Adjali, en poste depuis deux mois, est déjà sous une grosse pression.

Pourtant, les Relizanais avaient terminé la phase aller sur le podium, après avoir réussi une remontée spectaculaire au classement par laquelle ils ont effacé leur départ raté ayant coûté sa place à leur ex-entraîneur, Youcef Bouzidi, dès la 4ème journée. En effet, sous l'égide du coach intérimaire, Kada Aïssa, le RCR est resté invincible pendant 8 matchs. Malgré cela, la direction du club a jugé utile de renforcer sa barre technique en faisant appel à l'ancien attaquant international, Lakhdar Adjali. Et si l'ancien entraîneur adjoint du MO Béjaïa et de la JS Kabylie avait réussi son premier match en l'emportant à domicile, il va néanmoins connaître par la suite une série de mauvaises contre-performances. Une élimination prématurée en Coupe d'Algérie, de surcroît à domicile et face à une équipe de quatrième palier, et trois défaites de rang en championnat, les mettent à présent dans une situation délicate. «Je n'ai pas reconnu mon équipe aujourd'hui. Je dois dire aussi que l'ASAM a mérité sa victoire. Quant à nous, nous devons vite nous ressaisir pour redresser la barre» , s'est contenté de dire Adjali à la presse à l'issue de la partie.

Le RCR, même s'il pointe toujours à la 7ème place au classement avec 26 points, est désormais distancé de 5 unités par le troisième, le CA Bordj Bou Arréridj, de 6 par le dauphin le MO Béjaïa et de 9 par le leader, l'ASAM, sachant que les trois premiers accéderont en Ligue 1 en fin de saison.

CHAMPIONNAT PORTUGAIS (19E JOURNÉE)

Le FC Porto reprend la tête du classement, Brahimi muet

LE FC PORTO a repris sa position en tête du classement du championnat portugais de football en s'imposant vendredi soir à domicile face à Tondela (1-0), profitant du faux pas concédé par l'ancien leader du Sporting Lisbonne à Setubal (1-1), en ouverture de la 19e journée.

L'attaquant international malien Moussa Marega a permis aux «Dragons» à la 13e minute de prendre l'avantage qu'ils ont préservé jusqu'au sifflet final. Un succès important dans l'optique de reconquérir le titre de champion, dont le dernier fut décroché en 2013.

Titularisé par l'entraîneur de Porto Sergio Conceiçao, le milieu international algérien Yacine Brahimi a cédé sa place à la 87e minute de jeu à son coéquipier Tiquinho. Le joueur algérien s'est vu refuser un but marqué en seconde période pour une position d'hors-jeu. L'arbitre de la rencontre a dû recourir à l'arbitrage vidéo pour annuler le but. Brahimi, muet depuis le 7 janvier, a inscrit 7 buts depuis le début de la saison, toutes compétitions confondues. Le milieu offensif des Verts compte également 6 passes décisives.

Grâce à ce nouveau succès, le FC Porto, avec un match en moins, se hisse en tête avec 48 points, avec une longueur d'avance sur son poursuivant direct le Sporting Lisbonne.

TRANSFERT

Ait Athmane prêté pour six mois à Waasland-Beveren (Belgique)

LE MILIEU de terrain algérien du Sporting Gijon (Liga 2 espagnole de football) Rachid Ait Athmane, a été prêté pour six mois avec option d'achat au club belge de Waasland-Beveren (Div.1), rapportent samedi les médias locaux.

Ait Athmane (24 ans), formé au RC Lens (Ligue 2/ France), est revenu l'été dernier à Gijon après un prêt à Tenerife (Liga 2 espagnole). L'ancien international olympique n'a effectué que 4 apparitions en championnat, dont 2 en tant que titulaire. Avec l'actuel 11e du championnat belge, il espère relancer sa carrière.

Il avait été convoqué pour la première fois en sélection nationale des moins de 23 ans pour prendre part au championnat d'Afrique des nations CAN-2015 de la catégorie disputé au Sénégal, mais son club a refusé de le libérer.

Il figurait dans la liste des joueurs retenus pour le tournoi des Jeux Olympiques JO-2016 de Rio de Janeiro qui a vu l'Algérie se faire éliminer dès le premier tour concédant deux défaites face au Honduras (3-2) et l'Argentine (2-1) pour un match nul face au Portugal (1-1).

À 9 ANS, ELLE DROGUE INVOLONTAIREMENT SES CAMARADES AVEC DES "BONBONS" AU THC



ETATS-UNIS Une Américaine âgée de 9 ans a distribué à certains de ses camarades ce qu'elle pensait être des bonbons. Il s'agissait en réalité de gommes contenant du THC, une substance chimique trouvée notamment dans le cannabis, et destinées à un usage médical.

"Elle pensait qu'elle partageait des bonbons, et si vous voyiez l'image sur la boîte, cela ressemble effectivement à des friandises", commente Kristi Del Curto, directrice de l'Albuquerque School of Excellence.

Peu de temps après avoir distribué les "bonbons" à la cafétaria, l'enfant s'est sentie mal, se plaignant de vertiges. Suspectant une intoxication alimentaire, l'infirmière de l'école lui a demandé ce qu'elle avait mangé.

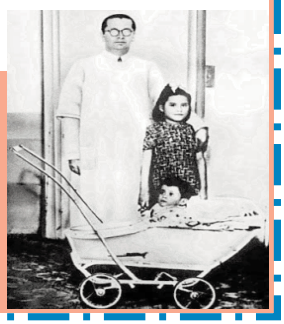
La boîte de gélatine a alors été récupérée dans la poubelle. Le personnel enseignant a tout de suite constaté qu'il ne s'agissait pas de friandises, rapporte Albuquerque Journal.

Un message sonore a été diffusé dans l'école afin que les enfants ayant consommé ces gommes se manifestent. Cinq d'entre eux se sont présentés. Certains ne ressentaient aucun effet, d'autres "riaient bêtement". Seule la petite fille qui avait amené les gommes et en avait ingurgité cinq se sentait "malade".

Les parents et les secours ont été alertés. Les élèves concernés, après avoir été examinés par les ambulanciers, ont pu rentrer chez eux.

Tous ont regagné l'école depuis cet incident survenu la semaine dernière. "Nous avons beaucoup de chance", conclut, soulagée, la directrice de l'établissement.

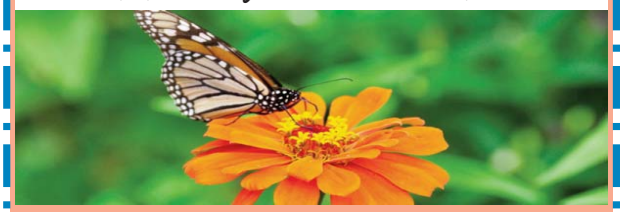
La plus jeune mère dans l'histoire de la médecine avait 5 ans



Lina Medina née en 1933 à Pauranga au Pérou, est devenue la plus jeune mère dans l'histoire de la médecine, à l'âge de cinq ans et demi ! Elle a eu une puberté prématurée à l'âge de 3 ans. En 1939, elle mit au monde Gerardo par césarienne.

Il pesait 3,2 Kg et fut élevé comme sont frère pendant les dix premières années de son existence. Le vrai mystère de cette naissance extraordinaire est l'identité du père qui reste jusqu'à aujourd'hui inconnu.

Les papillons goûtent avec leurs pieds !



La trompe (proboscis) qui permet aux papillons d'aspirer le nectar, ne leur permet pas de goûter leur nourriture. En effet, la gustation chez les papillons se fait grâce aux récepteurs gustatifs qui sont situés au bout de leurs pattes et qui leurs permettent de localiser le nectar d'une façon très précise pour enfin l'aspirer en utilisant la trompe.

Découvrez Lusail, la ville écologique du futur





LUSAIL, la plus grande ville 100% écolo est en train de sortir de terre à 15 km de Doha, la capitale du Qatar. En l'honneur de la biodiversité, 38 kilomètres carrés d'espaces verts et de structures futuristes ont été conçus pour ne gaspiller aucune goutte d'eau.







UN PROJET VISIONNAIRE

Doha est comme la perle du golfe Persique. Elle promet des émotions époustouflantes: des gratte-ciels qui font rêver les amateurs de Design, une ligne d'horizon majestueuse avec l'océan qui se reflète dans les bâtiments à mille étages, des lumières à faire briller les yeux et puis, le silence irréel du désert. Non loin de là, Lusail City s'apprête à dépasser la capitale du Proche-Orient. Conçue selon des critères de durabilité extrêmement stricts, cette ville sera la première à n'avoir aucun impact négatif sur la planète. Cette métropole écologique apparaît pourtant dans une péninsule qui flotte sur du pétrole. Mais c'est justement de là qu'elle va tirer ses richesses et pourra investir dans des technologies de pointe qui minimisent l'impact de l'homme sur la nature.

UN DISTRICT COMPOSÉ DE 33 PARCS

Au nord de la baie d'Al Qutaifiya, cette ville verte prévoit d'accueillir 200 000 résidents et 170 000 travailleurs, pour une capacité totale de 450 000 personnes. Divisée en 19 districts, la ville a prévu deux ports de plaisance, des zones résidentielles, 22 hôtels, des centres commerciaux, un tram, des stades de foot pour la Coupe du Monde de 2022 mais aussi des stations balnéaires sur les îles environnantes et encore bien d'autres activités de luxe. Un district, le Fox Hills, sera particulièrement consacré aux espaces verts, avec 33 parcs.

La ville sera en outre équipée d'un système de rationalisation de l'eau hautement sophistiqué, programmé pour exploiter chaque centimètre cube de ressources utilisées et pour récolter l'or bleu même sur de très faibles précipitations. Les espaces verts seront créés avec des plantes indigènes, typiques du désert et du Proche-Orient.

UN RÉCIF CORALLIEN ARTIFICIEL

En vue de minimiser l'impact des structures et des infrastructures au sol, une attention particulière a été portée à la qualité du sol et de la nature. Les espaces verts et les gratte-ciels ont été construits pour endiguer le pouvoir dévastateur des vents de sable venant du nord. Grâce au PGE (Plan de Gestion de l'Environnement), ce système de protection s'étendra au-delà de la côte, pour un rayon total de 27 km, créant une sorte de récif corallien artificiel destiné à défendre l'habitat de la faune et de la flore marine.

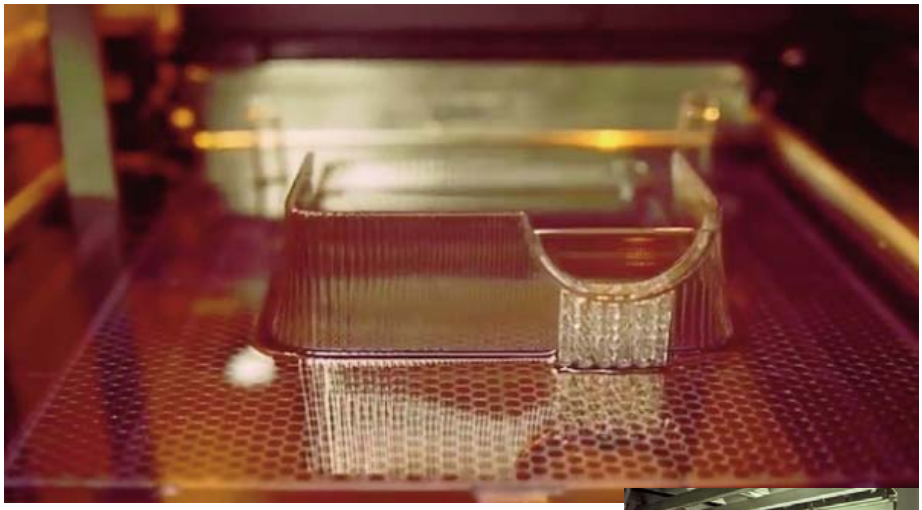
Les qataris mettent donc tout en œuvre pour que cette oasis écologique construite au milieu du désert devienne un point de référence pour le tourisme, le tout au nom du respect de l'environnement.

Stéréolithographie

Au mois d'avril, le W3C devra se prononcer une fois pour toutes sur le plan de standardisation des EME (Encrypted Media Extension). Cette technologie, réclamée à grands cris par Netflix et consorts, est décrite par ses opposants comme une DRM au sein des standards web, traditionnellement ouverts.

La fabrication additive, plus connue sous le terme « impression 3D », est un procédé qui consiste à fabriquer des objets en superposant des couches de matière jusqu'à former une structure solide finie. On compte aujourd'hui trois technologies principales de fabrication additive : le FDM (Fused deposition modeling), le SLS (Selective Laser Sintering) et le SLA (Stereolithography Apparatus). C'est ce dernier que nous vous proposons de découvrir aujourd'hui.

La stéréolithographie, souvent désignée par l'abréviation SLA, solidifie une matière liquide de manière localisée grâce à un rayonnement UV. Couche par couche, la lumière transforme le mélange liquide en pièces solides : ce processus s'appelle la photopolymérisation. C'est une simple suite de réactions chimiques. Le mélange liquide comporte des monomères, des oligomères et des photo-initiateurs (molécules photosensibles). À la lumière UV, les photo-initiateurs vont lier les monomères et les oligomères entre eux pour créer des longues chaînes de molécules qui formeront donc une matière solide : un polymère.









LA TECHNOLOGIE SLA EST APPARUE DANS LES ANNÉES 1970

La matière liquide est souvent appelée « résine ». Une fois transformée en matière solide, elle prend le nom de « plastique ». Ces termes sont des abus de langage propre au monde du SLA : l'aspect visqueux du liquide justifie l'appellation de « résine », et les propriétés techniques et physiques des pièces imprimées rappellent fortement celles du plastique. Le SLA se différencie du FDM qui utilise du plastique ou du métal fondu et du SLS qui utilise de la poudre frittée.

La technologie 3D SLA est apparue pour la première fois au début des années 1970, lorsque le chercheur japonais Dr. Hideo Kodama a inventé l'approche moderne de la fabrication additive par photopolymérisation. Le terme « stéréolithographie » fut imaginé plus tard par Charles W. Hull, qui breveta cette technologie en 1986. Hull décrivait le procédé comme la création d'objets 3D en imprimant de fines couches successives d'un matériau qui durcit à la lumière UV au fil du temps. Cette définition fut étendue à tout matériau dont la solidification est possible par réaction chimique et non par changement d'état physique.

L'IMPRESSION 3D PAR STÉRÉOLITHOGRAPHIE TRÈS UTILISÉE DANS L'INDUSTRIE

Au début des années 2000, quand les brevets commençaient à expirer, les imprimantes 3D de bureau ont fait leur apparition. Si la technologie FDM a d'abord été privilégiée, le SLA l'a rejoint rapidement sur les bureaux lorsque Formlabs a modernisé la technologie en 2011 avec la Form 1.

Aujourd'hui, le SLA est largement utilisé pour créer des modèles, des prototypes et de l'outillage rapide pour nombre d'industries, de l'ingénierie au design produit. Elle sert également en joaillerie avec les résines calcinables et dans le médical avec les matériaux bio-compatibles.

Google revoit sa double authentification pour se débarrasser du SMS

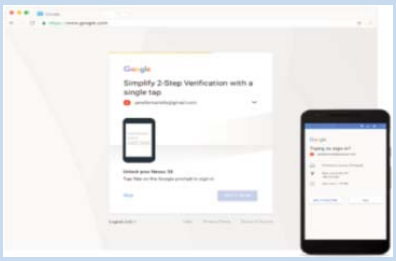
FACE AU NOMBREUSES attaques passant par le protocole SS7, les SMS ne sont plus considérés comme sûrs par la société de Mountain View.

Google pourrait revoir son mécanisme d'authentification à double facteurs. Comme l'explique le magazine BleepingComputer, Google envisage de modifier son mécanisme d'authentification afin de se débarrasser complètement du code transmis par SMS, utilisé jusque maintenant pour authentifier une connexion sur l'un des services de Google. Concrètement, si l'utilisateur avait activé la double authentification, chaque nouvelle connexion depuis une machine inconnue déclenchait l'envoi d'un SMS contenant un code, que l'utilisateur devait entrer manuellement afin de vérifier qu'il est bien le détenteur légitime du compte.Simplement voila, on le sait depuis maintenant quelques années : le protocole SS7, protocole utilisé par les différents opérateurs de télécommunication pour communiquer entre eux, n'est pas infaillible. Pour un cybercriminel un peu versé dans le domaine, c'est même un véritable gruyère, ce qui ouvre la voie à des détournements de ces fameux SMS censés vérifier la légitimité de l'utilisateur et donc de contourner l'authentification à double facteurs.

Plutôt que de passer par des SMS, Google entend donc proposer une double authentification passant par l'envoi d'une notification sur le téléphone de la cible, celle ci passant par internet et non par le réseau téléphonique. La notification affichera les informations relative à la tentative de connexion détectée, tel que l'heure, le lieu et la machine utilisée. Pour l'utilisateur, il suffira de valider la tentative de connexion d'un simple clic pour accéder au service.

Cette évolution sera proposée dans les prochaines semaines aux utilisateurs ayant actuellement recours à l'authentification à double facteur. Elle est directement intégrée au sein d'Android, mais les utilisateurs d'iPhone pourront également en profiter en installant l'application search de Google.

On notera au passage que Google propose un authenticator, une application permettant de générer des codes de connexions sans passer par le réseau, en scannant un QR code. Une alternative qui présente l'avantage de ne pas passer par le réseau.



Questions ?
Réponses !

POURQUOI VOIT-ON TOUJOURS LA MÊME FACE DE LA LUNE ?

Si nous voyons toujours la même face de la Lune, c'est que notre satellite naturel met le même temps à faire un tour sur lui-même qu'à faire le tour de la Terre.

La face cachée de la Lune

La Lune, satellite naturel de la Terre, présente une particularité qui depuis toujours éveille les curiosités. De nuit en nuit, quelle que soit la saison ou l'hémisphère duquel on l'observe, la Lune nous montre toujours la même face. Un phénomène énigmatique ? Pas vraiment puisque celui-ci tient simplement au fait que sa période de rotation est égale à sa période de révolution, soit un peu plus de 27 jours. En d'autres termes, la Lune tourne sur elle-même et, exactement dans le même temps, autour de la Terre.
Les premiers Hommes qui ont pu observer directement la face cachée de la Lune sont les membres de l'équipage d'Apollo 8 ayant fait le tour de la Lune en 1968.

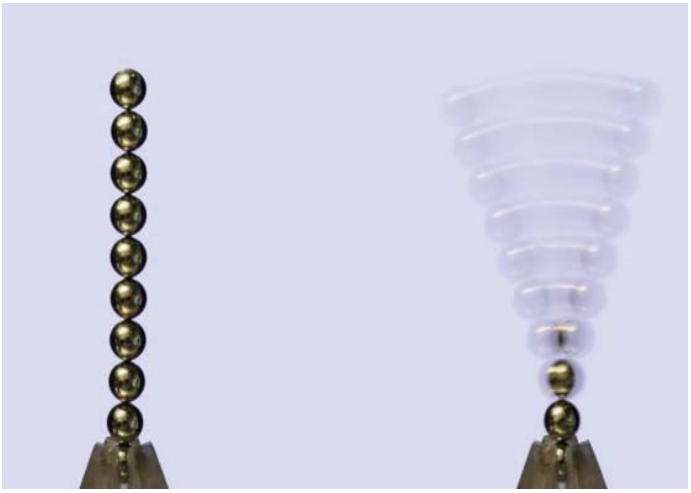
Périodes de rotation et de révolution

Ce qui pourrait ressembler à une coïncidence a en réalité une explication physique. Ce synchronisme entre périodes de rotation et de révolution est le résultat des forces de marée qui s'exercent au sein du couple Terre-Lune. Il y a des millions d'années, la Lune tournait plus rapidement autour d'elle-même qu'elle ne tournait autour de la Terre. Peu à peu, les forces de marée ont freiné son mouvement de rotation jusqu'à ce que celui-ci atteigne un point d'équilibre et présente la même période que son mouvement de révolution.

DES PHYSICIENS ONT PERCÉ LE SECRET... DE LA COLONNE D'AIMANTS

vis aux amateurs de petites billes magnétiques : sachez que des physiciens ont établi précisément le nombre maximum de billes que l'on peut superposer sans qu'elles ne s'effondrent...

Combien de billes magnétiques peut-on superposer l'une sur l'autre avant que la construction ne s'effondre ? Réponse : 9. Tout du moins pour ces billes proposées par le commerce de jouets (5 mm de diamètre, pour une masse de 0,5 g, et un champ magnétique de 1,19 Tesla).
A partir de 10 billes, la colonne commence à pencher : la gravité a gagné sur les forces magnétiques.C'est ce que les physiciens Eliot Fried et Johannes Schönke ont constaté dans leur laboratoire de l'université d'Okinawa (Japon).
C'est là qu'ils se livrent sans retenue à ce jeu de construction bien connu des ados, composé de billes constituées d'un alliage néodyme-fer-bore qui leur permet d'être fortement aimantées.



A partir de 10 billes, la colonne commence à pencher...

Très joueurs, ces jeunes scientifiques ont aussi constaté qu'on pouvait allonger le pilier à 10 billes, à condition de présenter, juste au-dessus, le pôle de signe opposé d'une deuxième chaîne. Mais si l'on renverse cette deuxième chaîne, le pilier se déstabilise dès qu'il dépasse les 8 billes. Vous suivez ?
Les physiciens ont modélisé ce comportement, qui résulte de la compétition que se livrent les forces magnétiques et la gravité.
Un travail qu'apprécieront tous les autres physiciens qui, depuis 3 ou 4 ans, s'adonnent à ce jeu. Comme Olivier Doaré, de l'ENSTA ParisTech : « Ces billes nous permettent de créer des structures aux comportements nouveaux, mais aussi d'expérimenter à l'échelle macroscopique des milieux aux propriétés particulières, comme par exemple les fluides magnétorhéologiques, c'est-à-dire sensibles au champ magnétique »

Un gros cerveau, un handicap pour la survie ?

S'IL Y A DES MILLIONS d'années, le fait d'avoir un gros cerveau pouvait conférer un avantage évolutif, aujourd'hui c'est la tendance inverse qui est observée : les mammifères à gros cerveau sont plus souvent menacés d'extinction. Une tendance qui concernerait surtout les petits mammifères.
Longtemps la taille du cerveau apparaissait comme un avantage évolutif car elle était associée à de meilleures capacités cognitives et donc une faculté à s'adapter à des conditions difficiles en faisant travailler ses neurones. Mais une nouvelle recherche d'un chercheur de Stanford suggère que les mammifères ayant de gros cerveaux ont plus de risque de disparaître.
Dans cette étude parue dans Proceedings of the Royal Society B, Eric Abelson a calculé la taille relative du cerveau chez des centaines de mammifères actuels, en comparant la taille du cerveau à celle de l'animal. Il a ensuite regardé dans la liste de l'UICN si ces mammifères étaient en danger. Il a alors trouvé que ceux qui avaient une taille relative de leur cerveau plus élevée avaient plus de risques d'être menacés d'extinction. La pire situation était rencontrée par les mammifères de petite taille : le rapport bénéfice/coût n'était pas le même chez les petits et grands mammifères.



Cette découverte est tout de même surprenante. La recherche a souvent montré qu'un cerveau plus grand permet un avantage cognitif et donc une capacité à trouver des solutions dans un nouvel environnement, comme l'explique le chercheur dans un communiqué de Stanford : « Si le paysage devient plus froid, un animal pourrait ne pas être en mesure de faire pousser une fourrure dense, mais ces animaux peuvent résoudre des problèmes. Ils peuvent utiliser leurs connaissances pour surmonter un environnement plus froid en construisant un nid chaud, ou en choisissant de passer plus de temps au soleil. »
Mais il y a un prix à payer pour cet avantage : le tissu nerveux est très coûteux en énergie ; les animaux doivent donc manger plus pour l'alimenter ou passer moins de calories dans d'autres tâches (qui peut-être seraient plus utiles à la survie...).

Les petits mammifères à gros cerveau sont particulièrement menacés

Cette découverte arrive à un moment où la faune semble connaître une sixième crise d'extinction de masse, à cause des activités humaines. D'après le chercheur, son résultat pourrait aider à mieux définir quelles espèces sont en danger d'extinction et quelles sont celles qui tireraient le plus de bénéfices de mesures de conservation. Les stratégies de conservation devraient donc cibler en particulier les espèces de petite taille à risque.
En 2012, Nature se faisait l'écho d'une autre étude du même chercheur dans laquelle il avait comparé des mammifères préhistoriques et des mammifères modernes : 229 espèces de carnivores anciens vivant au cours des 40 derniers millions d'années, dont la moitié déjà éteintes, et un groupe de mammifères modernes comprenant 147 espèces d'Amérique du Nord, de six ordres.
Il avait alors trouvé que les espèces de moins de 10 kg qui avaient un gros cerveau étaient moins souvent éteintes ou en danger. Revenant sur ces résultats, le chercheur a déclaré à Discovery News : « Au cours des 40 derniers millions d'années, les espèces carnivores avec une plus grande taille relative du cerveau étaient moins susceptibles de disparaître, mais chez des espèces de mammifères vivant aujourd'hui, nous constatons une tendance inverse ».

Les changements climatiques ont coûté 350 milliards aux États-Unis depuis dix ans

Les changements climatiques coûtent déjà des milliards de dollars aux contribuables américains chaque année, et ces coûts ne feront qu'augmenter au fur et à mesure que se multiplieront les tempêtes, les inondations, les feux de forêt et les sécheresses au cours des prochaines décennies, prévient un rapport rendu public lundi.



L'étude réalisée par le Government Accountability Office (GAO) des États-Unis précise que le gouvernement fédéral a dépensé plus de 350 milliards US depuis dix ans pour venir en aide aux sinistrés. Cette facture n'inclut pas les dommages causés par les feux de forêt et les trois ouragans qui ont frappé le pays cette année et qui devraient compter parmi les plus coûteux de son histoire. Le rapport prédit que ces coûts ne feront qu'augmenter, atteignant possiblement 35 milliards US par année en 2050.

Le document reproche au gouvernement fédéral de ne pas se préparer adéquatement à éponger ces coûts récurrents et estime que les enjeux financiers sont «très élevés».

Le président américain Donald Trump a déjà déclaré que les changements climatiques ne sont qu'un canular, et qu'il a l'intention de retirer les États-Unis de l'Accord de Paris et d'annuler plusieurs politiques environnementales adoptées par Barack Obama.

M. Trump a aussi confié plusieurs agences gouvernementales - notamment l'agence américaine de protection de l'environnement (EPA) et les départements de l'Intérieur et de l'Énergie - à des individus qui doutent que les gaz à effet de serre entraînent un réchauffement de la planète.

MINE D'OR EN GUYANE :

Un conflit entre développement économique et environnement

LORS DE SA CONFÉRENCE de presse en Guyane ce vendredi 27 octobre, Emmanuel Macron s'est dit favorable à l'ouverture, en pleine forêt amazonienne, de la plus grande mine d'or française. Les écologistes montent au créneau. C'est l'histoire d'un conflit entre deux réalités, deux perceptions de l'avenir de la Guyane. D'un côté, il y a la forêt amazonienne, l'un des poumons de la planète. De l'autre, une économie défaillante avec un chômage à 20%. Un conflit entre développement et environnement. Au milieu, il y a ces baraquements, futures installations de la plus grande mine d'or française, qui créerait des centaines d'emplois. C'est l'argument-massue de la compagnie minière.



UNE CATASTROPHE ENVIRONNEMENTALE

"On prévoit de créer 750 emplois directs et pendant la phase de construction, on devrait être jusqu'à 900 personnes", explique un responsable de la compagnie. L'homme représente un consortium international : 55% russe, 45% canadien. À Saint-Laurent-du-Maroni, ville la plus proche de la future mine, ville très touchée par le chômage, le projet attire la convoitise. Les habitants de la forêt, eux, expriment leurs doutes. "On a des animaux et des criques qui vont mourir", s'inquiète un jeune homme. Depuis Cayenne, les écologistes annoncent eux une catastrophe environnementale. "C'est des milliers de tonnes de cyanure, de plomb, d'acide chlorhydrique qui seront injectés dans la terre. Un mélange toxique qui va nous rester sur les bras une fois qu'ils auront pris leur or", assure Harry Hodebourg, porte-parole du collectif "Or de question".

LA MOITIÉ DES VERTÉBRÉS MENACÉS D'EXTINCTION VIVENT SUR DES ÎLES

PRÈS DE LA MOITIÉ des vertébrés menacés d'extinction dans le monde vivent sur des îles, où il est plus facile de contrôler les espèces invasives à l'origine de leur éventuelle disparition, selon une étude publiée mercredi dans la revue Science Advances.

Les chercheurs à l'origine de cette étude ont identifié et localisé la totalité des 1189 espèces terrestres d'amphibiens, reptiles, oiseaux et mammifères figurant sur la liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) se reproduisant sur 1288 îles.

Ils ont pu déterminer si des espèces nuisibles à ces vertébrés avaient été introduites sur ces îles comme des rats et des chats.

«Cette nouvelle banque de données sur la biodiversité insulaire permettra de mieux cibler et de nettement améliorer les efforts de conservation dont a besoin notre planète», se réjouit Dena Spatz, une biologiste de l'ONG Island Conservation, principale auteure de ces travaux.

Un grand nombre des espèces les plus menacées de la planète vivent ainsi sur des îles, comme le Moqueur de Floreana, un oiseau des Îles Galápagos disparu de l'île dont il porte le nom au 19e siècle, quelques décennies seulement après l'arrivée des humains.





Sa quasi-extinction a résulté de l'introduction d'espèces invasives sur l'île, dont des rongeurs et des chats sauvages. Les quelques centaines de Moqueurs de Floreana qui restent sont désormais confinés sur des îlots proches où il n'y pas de prédateurs.

Les îles ne représentent que 5,3% des terres émergées mais ont abrité 61% de toutes les espèces éteintes connues depuis 1500.

Les chats sauvages et les rongeurs ont été au cours des derniers siècles responsables d'au moins 44% des extinctions d'oiseaux, petits mammifères et reptiles.

Dans certaines îles il est possible d'empêcher l'arrivée de ces nuisibles et dans la grande majorité d'éliminer les intrus invasifs.

Cela a permis la résurgence de nombreuses espèces autochtones en voie d'extinction, selon l'étude.

À titre d'exemple, la petite île d'Anacapa, au large de la Californie, où l'élimination réussie des rats a contribué à la reconstitution des populations de Guillemot de Scripps (Synthliboramphus scrippsi) et de la récente découverte d'Océanites tempête, une autre espèce d'oiseau menacé.

Alors que les vertébrés menacés représentent près de la moitié de toutes les espèces terrestres les plus en danger d'extinction, ils ne sont présents que sur une fraction des terres du globe et moins d'1% des îles, selon l'étude.

Trucs tout bêtes pour une peau parfaite



Appliquer ses soins du bas vers le haut
Eh oui ma bonne dame, lorsqu'on applique sa crème hydratante, le mieux est d'éviter de pousser le visage vers le bas (il le fait déjà très bien tout seul). C'est une question d'apesanteur. Alors on part du cou pour remonter jusqu'au front, et du centre du visage vers le haut des pommettes. Effet push-up garanti.

Laisser son hydratant visage loin du contour de l'oeil
En se tartinant, on prend bien soin d'éviter toute la zone qui encadre l'œil. ***Pourquoi ?*** Parce que notre soin hydratant est bien trop lourd en eau pour cette zone si fragile. La peau du contour est tellement fine qu'elle absorbe tout, trop. Et qui dit trop d'eau, dit peau qui gonfle, dit apparition de poches.

Pour éviter les cernes, tenir compte de la circulation du sang
On est d'accord, on a pour habitude d'appliquer son soin contour de l'œil en massant les yeux de l'intérieur vers l'extérieur (non ?). Or grave erreur, si l'on veut être efficace sur un cerne ou une poche matinale, mieux vaut respecter les trajets lymphatiques. En effet, ces vilains problèmes sont le fruit d'une mauvaise circulation du sang, et ne pas suivre le bon trajet pour stimuler l'énergie de la zone oculaire consiste plus ou moins à brasser du vent. Et nous, femmes surmenées, n'avons vraiment pas besoin de ça.

Appliquer son fond de teint avec les mains
Fond de teint fluide ou crème teintée, même combat : feu les pinceaux, on y va avec les doigts. ***Pourquoi ?*** Parce que les mains sont "chauffantes" et permettent aux molécules du produit de fonctionner entre elles. La matière est idéalement réchauffée, résultat elle fond mieux sur la peau et l'effet est beaucoup plus naturel. Bien sûr, on n'oublie pas de se laver soigneusement les mains avant, et après.

Ajouter une goutte de sérum dans le fond de teint
Fond de teint toujours, pour le fluidifier, lui donner un rendu plus naturel et nous donner une jolie mine au passage, on ajoute une goutte de sérum dans le creux de sa main avant de l'appliquer. Adieu l'effet plâtre de dadame ultra maquillée.

Pour réveiller le regard, penser au crayon chair
En parlant de regard vivant, après une nuit de folies, pour arriver toute fraîche au bureau, on applique un trait de crayon chair à l'intérieur de l'œil avant d'estomper légèrement sur les paupières pour effacer les petites rougeurs (de la honte). Coup de fouet pour les yeux.

Transpirer
Dormir pour avoir une peau plus belle, on le savait. ***Mais faire du sport, n'est-ce pas paradoxal ?*** Pas tant que ça... Tout simplement parce que transpirer, c'est évacuer aussi bien le stress que toutes les toxines qui encombrent et fatiguent notre organisme, par les pores de la peau. Pour faire simple, en boostant la transpiration, la peau "s'auto-nettoie" et élimine impuretés et cellules mortes, tout en améliorant la microcirculation pour une meilleure irrigation et une meilleure nutrition des tissus cutanés. La peau est mieux hydratée, plus souple, plus claire, plus lisse, plus nette... en somme éclatante. En plus c'est valable pour tout le corps. Pour les paresseuses, un tour au hammam ou au sauna de temps en temps, et le tour est joué.
La meilleure recette : 40 minutes de course + un hammam d'une quinzaine de minutes. Sans oublier de boire beaucoup.

LA CEINTURE DE GROSSESSE



Quelle future maman ne ressent pas le besoin d'être maintenu au niveau du bassin ?

Et pour cause : la ceinture de maintien pour futures et jeunes mamans fait les frais d'une terrible idée reçue, celle qui persiste à dire qu'un tel accessoire empêcherait les muscles de travailler.
Le Dr Bernadette De Gasquet, à l'origine de la « démocratisation » de cet accessoire dans l'hexagone, a passé plus de 10 ans à prouver le contraire. Non seulement la ceinture de maintien soulage les douleurs, mais elle a aussi plus d'un tour dans son sac (ou plutôt dans ses scratchs !) pour satisfaire les mamans. De plus en plus de sages-femmes la recommandent, ce n'est pas pour rien!

COLORATION BRUNE ET RACINES : QUAND FAIRE DES RETOUCHES ?

Si vous êtes passée d'une couleur claire à de riches nuances de brun, il est indispensable de teindre les racines lorsqu'elles apparaissent.
Pour cela, procurez-vous un kit racine qui vous permettra de dissimuler vos repousses. Sachez qu'il existe même des stylos conçus pour faire des retouches, ultra précis et qui tiennent jusqu'à trois shampoings.
Enfin, tous les trois mois environ, offrez-vous une nouvelle coloration. Préférez une coloration brune glossy, plus brillante et moins pigmentée, pour apporter du relief et une brillance gourmande à vos cheveux teints.



Comment s'épiler quand on a des poils incarnés sur les jambes?



Les poils incarnés : un grand classique auquel nous sommes toutes confrontées. On est souvent désarmées face à ce phénomène qui nécessite avant tout des pratiques et des soins adaptés.
Les poils incarnés ont plusieurs origines. Ils sont souvent la conséquence d'une épilation intensive à la cire comme à l'épilateur électrique. Mais ce phénomène est aussi lié à la nature de la peau, des poils et aux frottements des vêtements sur les jambes.

Évitez les poils incarnés en prenant soin de votre peau

Le premier réflexe à adopter est de bien hydrater la peau afin de l'assouplir et de permettre aux poils de la traverser. En effet, les poils incarnés résultent de l'affaiblissement du poil causé par une épilation répétée. Ils deviennent moins vigoureux et ont plus de difficulté à passer la barrière cutanée.
Pour y remédier, appliquez régulièrement un soin gommant et un gant exfoliant. Répétez cette opération une fois par semaine en prenant soin de bien nourrir la peau avec une crème adaptée.
Variez les techniques d'épilation
Pour diminuer la pousse des poils sous-cutanés, essayez de ralentir un peu les séances d'épilation et variez les techniques.
Alternez entre la cire, l'appareil électrique et ponctuellement le rasoir, qui a l'avantage de régénérer la pilosité et de permettre à une partie des poils incarnés de percer la peau.
Et en cas de difficulté à extraire un poil, utilisez une pince à épiler désinfectée et ôtez le tout en douceur.

Tourte à la viande hachée

Ingredients

2 pâtes feuilletées
500 g de viande hachée
3 ou 4 poireaux selon leur taille
2 belles carottes coupées en petits dés
Sel, poivre, noix ce muscade râpé fraichement
25 cl de crème fraiche épaisse
2 c à s d'huile d'olive

PREPARATION

Lavez les poireaux et coupez en rondelles
Faites chauffez l'huile dans une poêle et faites revenir le poireaux,
Ajoutez les cubes de carottes et la viande de hachée
Salez, poivrez et râpez un peu de noix de muscade
Laissez cuire 3 minutes à feu doux
Ajoutez la crème fraiche et bien mélangez
Laissez cuire encore pour 10 à 12 minutes jusqu'à ce que la viande absorbe la crème fraiche
Retirez et laissez la farce refroidir
Dans un moule, posez la première pâte feuilleté
Mettez votre farce et bien et bien l'ajuster
Mettez la deuxième pâte feuilleté dessus , laissez 2 cm du bord et coupez le reste
Roulez la pâte du bord sur elle même pour bien fermer la tourte
Avec un la pointe d'un couteau, faites des incisure dans le bords chaque 1cm
Faites des incisures sur le bords, si vous le souhaitez
Mettre dans un four préchauffé à 200°C jusqu'à ce que la tourte prenne une belle couleur dorée,
ça peut prendre 20 à 25 minutes



Boules aux amandes et fromages

INGREDIENTS

- 250g de beurre
- 125g de poudre d'amandes
- 3 cuillerées à soupe de sucre glacé
- 4 morceaux de fromage
- 1 jaune d'œuf
- Des cerises confites
- La farine selon le mélange
- 500g de miel
- 400g d'amandes émondées et hachés

PREPARATION

- Travailler bien le beurre et le sucre glacé jusqu'à ce qu'ils soient crémeux, ajouter le jaune d'œuf et les fromages et continuer à travailler, ajouter le poudre d'amandes et la farine tamisée peu à peu et mélanger jusqu'à l'obtention d'une pâte souple et homogène.



- Découper des petits morceaux de la taille d'une noix et former une boule autour des cerises confites, disposer au fur et à mesure sur une plaque recouverte de papier sulfurisé puis enfourner une dizaine de minutes à 200°.
- Tremper les gâteaux brûlants dans le miel, les retirer et rouler-les dans les amandes hachés et mettre-les dans des cassettes de papier à pâtisserie.
- Disposer sur une assiette.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:28	12:14	15:01	17:26	18:49
CONSTANTINE	05:33	12:18	15:07	17:32	18:54
ALGER	05:47	12:32	15:20	17:45	19:08
OUARGLA	05:35	12:23	15:20	17:45	19:03
CHLEF	05:54	12:39	15:28	17:53	19:15
MOSTAGANEM	05:58	12:44	15:34	17:59	19:20
ORAN	06:01	12:47	15:37	18:02	19:23

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5986 – DIMANCHE 5 DJUMADA I-ULA 1438
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

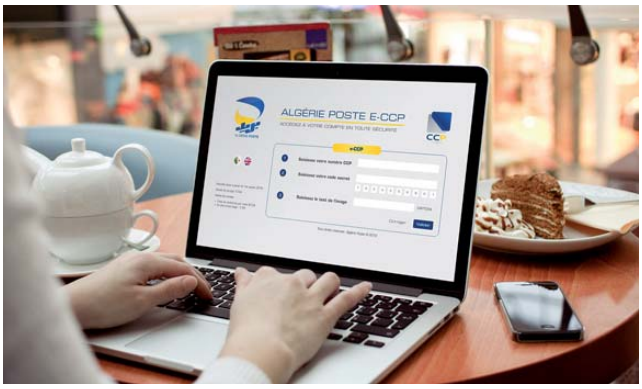
Météo

	Maximales	Minimales
Alger	20°	11°
Oran	22°	12°
Constantine	14°	7°
Ouargla	22°	10°

PAIEMENT EN LIGNE

Algérie Poste lance sa nouvelle plateforme monétique

L'opérateur public Algérie Poste (AP) a procédé hier au lancement d'une nouvelle plateforme monétique permettant le paiement en ligne de factures et la recharge de l'ADSL (Internet haut débit fixe) et de l'internet mobile à travers sa carte électronique Edahabia.



La cérémonie de lancement de cette plateforme s'est déroulée en présence de la ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Imane Houda Faraoun, et du wali d'Alger, Abdelkader Zoukh.
Le directeur général d'AP, Abdelkrim Dahmani, a indiqué à la presse avoir conclu des contrats avec les opérateurs publics Algérie Télécom et Mobilis pour la généralisation du paiement en ligne des factures, des recharges téléphoniques et de l'internet (ADSL et mobile) via la carte monétique Edahabia d'AP. Il a précisé que plus de 3 millions de clients d'Algérie Poste ont reçu leur carte Edahabia et que 4 millions de ces cartes monétiques ont été déjà fabriquées et se trouvent actuellement au niveau du réseau postal pour être délivrées, ajoutant que cette opération s'inscrit dans le cadre de la modernisation des moyens de paiement et pour stimuler l'usage de la carte monétique d'Algérie Poste.
La nouvelle plateforme monétique d'AP permet le traitement sécurisé des transactions de paiement électroniques des services via la carte Edahabia, en garantissant "la confidentialité et la sécurité des échanges des données", a-t-il affirmé.
Le DG d'AP a annoncé également avoir initié, en concertation avec la wilaya d'Alger, un programme de densification postale spéciale de la capitale pour fournir "un service public postal de qualité".
Ce programme sera réalisé en concertation avec l'Agence foncière de la wilaya d'Alger, avec laquelle AP a signé une convention dans ce sens, a-t-il ajouté.
Cet accord prévoit la mise en place de 19 établissements postaux à travers la wilaya d'Alger au titre du nouveau plan d'aménagement 2030.

T. R.

IL ÉTAIT L'HISTORIEN DE LA PRESSE ALGÉRIENNE

Décès du professeur Ihaddaden à l'âge de 88 ans

L'UNIVERSITAIRE, moudjahid et ancien journaliste Zahir Ihaddaden est décédé hier à l'hôpital Ain Naadja d'Alger des suites d'une longue maladie à l'âge de 89 ans.
Ayant rejoint les rangs des militants de la cause nationale, M. Ihaddaden a travaillé, pendant la Guerre de libération nationale, au quotidien El-Moudjahid de juin 1956 au 19 mars 1962, où il était parmi l'équipe rédactionnelle de l'édition francophone du journal à Tétouan d'abord, le 5 août 1957 puis à Tunis en novembre de la même année, aux côtés du défunt Réda Malek. Zahir Ihaddaden fut également, l'un des relais de Abane Ramdane, auprès des militants à l'université d'Alger. Historien et enseignant universitaire, il compte plusieurs ouvrages à son actif dont "Histoire de la presse indigène en Algérie, des origines jusqu'en 1930", "La presse écrite en Algérie de 1965 à 1982", et "l'histoire des colonisés du Maghreb". Le défunt qui devait assister, cette semaine à la parution de ses mémoires intitulés "Itinéraires d'un militant", aux Editions Dahlab, était également membre de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV). Dans un message de condoléances à la famille du défunt, le président de l'ARAV a rappelé le "parcours exceptionnel" de Zahir Ihaddaden dans la "construction de l'édifice de la presse, de l'information et de l'audiovisuel dans notre pays et son apport à l'Université algérienne à travers ses nombreux ouvrages dans le domaine de l'histoire et de l'information", soulignant que tout au long de sa carrière, il a fait montre d'"abnégation et de sagesse". Zahir Ihaddaden sera inhumé dimanche, après la prière du Dohr au cimetière d'El-Alia.

M.D.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

13 morts et 29 blessés en 48 heures

TREIZE personnes ont trouvé la mort et 29 autres ont été blessées dans 13 accidents de la circulation survenus au cours des dernières 48 heures dans plusieurs wilayas du pays, selon un bilan établi samedi par les services de la Protection civile.
La wilaya d'Ain Témouchent déplore le bilan le plus lourd avec le décès de 2 personnes, tandis que 4 autres ont été blessées, suite au dérapage d'un véhicule léger, suivi d'une chute d'un pont, survenu dans la commune de Oued Berkeche.
Durant la même période ,les secours de la Protection civile sont par ailleurs intervenus pour prodiguer des soins de premières urgence à 36 personnes incommodées par l'inhalation de monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage, à l'intérieur de leurs domiciles dans plusieurs wilayas du pays.



Les secours de la protection civile sont également intervenus pour l'extinction de 6 incendies urbains, industriels et divers, dans les wilayas de Jijel, Ain Défila, Ghardaïa, Constantine, Boumerdés et Souk-Ahras.
Ces incendies ont causé des gênes respiratoire à deux femmes suite à l'inhalation de fumé, à Jijel, et à Ain Défila, suite aux incendies qui se sont déclarés dans leurs habitations respectives.
Enfin, les éléments de la wilaya d'Alger sont intervenu, suite à l'effondrement partiel d'une habitation, dans la wilaya d'Alger, causé par des travaux de terrassement d'un chantier en construction dans la commune de Staoueli.

D.M.

ORAN

Mise en échec d'une tentative de trafic de plus de 2 qx de kif traité



LES SERVICES de la Gendarmerie nationale d'Oran ont réussi, ce week-end, à mettre en échec une tentative de trafic de 228 kilos de kif traité, a-t-on appris samedi de ce corps de sécurité. Agissant sur renseignements et suite à la surveillance des mouvements des narcotrafiquants impliqués dans cette affaire, les gendarmes enquêteurs relevant de la section des recherches du groupement territorial d'Oran ont arrêté trois individus formant un réseau de trafic international des stupéfiants provenant du Maroc, a-t-on souligné de même source.
Ces narcotrafiquants ont été arrêtés, dans la commune d'El Kerma, à l'entrée sud du groupement urbain d'Oran, au niveau d'un point de contrôle de la sécurité routière de la Gendarmerie nationale. Leur véhicule qui transportait cette quantité de drogue, a été également saisi. Un autre véhicule utilitaire et une importante somme d'argent, représentant une des recettes de l'activité prohibée de ce réseau, ont été aussi saisis dans la région centre du pays, dans le prolongement de cette opération et des investigations poursuivies par les enquêteurs, dans le cadre d'une autorisation d'extension de compétence.

S.T.

ILS REVENDIQUAIENT L'AMÉLIORATION DE LEURS CONDITIONS SOCIALES

Une marche des retraités de l'ANP dispersée dans le calme

UNE MARCHE des retraités et invalides de l'Armée nationale populaire (ANP) revendiquant l'amélioration de leurs conditions sociales, a été dispersée dans le calme, hier à Alger, par les forces de l'ordre au niveau de Dar El Beida (Alger-Est), a-t-on constaté sur place.
Les manifestants, venus de plusieurs wilayas du pays et qui ont tenté depuis vendredi de marcher vers Alger, ont été bloqués au niveau de Dar El Beida, dans le cadre de l'application de la loi interdisant les marches dans la capitale pour des raisons sécuritaires.
Un dispositif sécuritaire, à travers des barrages des services de l'ordre, a été mis en place pour empêcher la marche. Des perturbations du trafic routier dans la région Est d'Alger ont été constatées durant la matinée d'hier. Cependant, la circulation a enregistré vers midi un retour à la normale, après la dispersion de la marche.

S.T.